SÉCURITÉ de la CROIX BLEUE
chez votre agent de voyage
ou au 286-8403
4

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

7050 JEAN-TALON EST PRÈS DES GALERIES D'ANJOU 352-1010
VU
LA HAUTE TECHNOLOGIE Nikon POUR VOS LUNETTES

• MONTRÉAL, MERCREDI 6 JUILLET 1994 110e ANNÉE Nº 251 76 PAGES, 6 CAHIERS
Miami : 1,50 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 1 $ 50¢ Taxes en sus

Météo

Partiellement ensoleillé, averse ou orage
min 16 / max 27
page S 16

Sports

Dodgers 2 | Montréal Expos 1

page S 3

Vivre



C'est ma mère qui m'habille
page C 1

Girerd



Index

Annonces classées	
- immobilier	C4 à C7 et E6
- marchandises	E6 et E7
- emplois	E7 à E9
- automobiles	E9 et E10
- propositions d'affaires	B10
Arts et spectacles	
- informations	E1 à E5
- ciné-horaires	E3
- jazz	E4 et E5
- télé-horaires	E2
- radio-télévision	E1
Bandes dessinées	E6
Bridge	C6
Décès	E11
Économie	B1, B5 à B11
Editorial	B2
Êtes-vous observateur?	C4
Feuilleton	C5
Horoscope	C6
Le monde	B3 et B12
Loteries	A4
Mot mystère	C7
Mots croisés	E6 et S10
Têtes d'affiche	E12

Le cafouillage règne à la police

■ *Le juge Albert Malouf se montre sévère*

■ *Le rapport agace le directeur Duchesneau*

ANDRÉ NOËL

La police de la Communauté urbaine de Montréal tolère l'incompétence et souffre d'un manque de direction et de coordination, affirme un rapport du gouvernement québécois.

«Le service de police de la CUM est un corps en proie à de nombreuses divisions, qui influent de façon négative sur sa performance», indique l'auteur du rapport, le juge à la retraite Albert Malouf.

«L'effet le plus nocif de ces divisions est la perte relative de l'esprit d'équipe et de l'enthousiasme à remplir ses tâches. Le SPCUM (le service de police) est un corps où la frustration est élevée, dont les policiers ont tendance à s'accommoder en accomplissant leurs tâches de manière routinière.»

Le ministère de la Sécurité publique avait demandé à M. Malouf d'étudier en profondeur la police de Montréal, à la suite d'une série de cafouillages, comme une erreur d'identification qui a amené une escouade à tuer Marcellus François, en juillet 1991.

De graves erreurs se sont succédé depuis quelques années. La mort de François suivait celle d'un autre jeune Noir, Anthony Griffin. La police est intervenue en désordre lors du massacre des étudiantes de l'École polytechnique en 1989.

Les interventions ont été aussi ratées lors des émeutes qui ont suivi le concert avorté au Stade olympique en 1992 de Guns N' Roses, et de la victoire de la Coupe Stanley, l'année dernière. Ce dernier incident a amené M. Malouf à remettre un rapport spécial, et à prolonger son enquête sur le fonctionnement général.

Un autre grave incident est survenu entre-temps: un passage à tabac qui a envoyé un chauffeur de taxi, Richard Barnabé, dans un état végétatif. Mais le juge ne se prononce pas sur ce cas récent, qui est devant les tribunaux.

M. Malouf fait une série de 42 recommandations plutôt techniques, comme l'achat d'un meilleur équipement de communication et la tenue d'un débat public sur le fait que presque tous les 4500 policiers sont membres du même syndicat, y compris les officiers intermédiaires. Mais il critique surtout la culture du corps de police et s'en prend particulièrement aux lacunes dans le leadership.

«La constatation, qui selon nous s'impo-

VOIR POLICE EN A 2

Washington renforce sa flottille au large d'Haïti

d'après AP, AFP et Reuter

WASHINGTON

Les États-Unis renforcent leur dispositif naval au large d'Haïti en dépêchant aujourd'hui un groupe amphibie composé de quatre bâtiments transportant 2000 fusiliers-marins qui vont «apporter une puissance de feu appréciable dans la région», a annoncé hier une personnalité informée.

L'arrivée de ce groupe portera à 13 le nombre des navires de guerre américains croisant près des côtes haïtiennes, où le président Bill Clinton n'a pas écarté la possibilité d'un débarquement militaire pour rétablir au pouvoir le président Jean-Bertrand Aristide, victime d'un putsch en septembre 1991.

Les Haïtiens continuent de fuir en masse pour tenter de se réfugier aux États-Unis, et quelque 150 d'entre eux ont sans doute péri dans le naufrage lundi d'un bateau qui a chaviré près de la côte Ouest du pays.

Mais à Washington, le responsable américain chargé du dossier haïtien, William Gray, a annoncé que les réfugiés haïtiens qui fuient leur pays et qui sont recueillis par les garde-côtes américains ne seront plus accueillis aux États-Unis même s'ils sont considérés comme des réfugiés politiques.

Dorénavant, seuls les Haïtiens obtenant un statut de réfugié politique auprès de l'ambassade des États-Unis à Port-au-Prince pourraient être admis aux États-Unis.

«Ces *boat people*, qui nécessitent une protection (pour raisons politiques), auront la possibilité de l'obtenir dans des camps de réfugiés», a précisé Gray au cours d'une conférence de presse à la Maison-Blanche.

Au Panama

Le premier de ces camps, avec une capacité de 10 000 personnes, sera établi au Panama et un accord de principe a été conclu avec les îles de la Dominique et Antigua pour l'ouverture d'autres camps, a précisé Gray.

Il a réaffirmé qu'il n'était pas question «d'une intervention militaire imminente» en Haïti, précisant qu'imminent voulait dire «une période de quelques jours». Mais il a répété qu'«une option militaire était sur la table».

Gray a affirmé que le nouveau déploiement naval américain au large d'Haïti n'était pas lié à cet afflux de *boat-people*, mais à l'éventuelle évacuation des citoyens américains.

«La situation continue à se détériorer en Haïti», a-t-il dit. Il a noté que le président constitutionnel d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, «n'avait pu être joint» afin d'être informé des nouvelles dispositions américaines mais qu'il «serait surpris» qu'il ne les entérine pas.

Naufrage

Selon des survivants, le naufrage d'hier a probablement été provoqué par la surcharge du navire transportant au mois 200 personnes. Il s'est produit à quelques centaines de mètres de la

VOIR HAÏTI EN A 2

Est-ce le cadavre de Mélanie Cabay?



Le signalement de cette jeune femme, retrouvée nue hier midi dans un petit bois de Mascouche, correspond en plusieurs points à celui de Mélanie Cabay. PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Le signalement correspond en plusieurs points à celui de la jeune fille disparue d'Ahuntsic

ÉRIC TROTTIER

Le cadavre d'une jeune femme nue dont le signalement correspond en plusieurs points à celui de Mélanie Cabay a été retrouvé hier midi dans un petit bois de Mascouche, au nord de Montréal.

Les porte-parole policiers ont refusé de confirmer qu'il s'agissait bel et bien du corps de Mélanie, préférant, ont-ils dit, attendre les résultats de l'autopsie pratiquée ce matin.

La Presse a cependant appris par une autre source policière que tous les éléments de l'enquête allaient dans la même direction: «Nous pensons l'avoir identifiée. Nous devrions l'annoncer demain (aujourd'hui)», a-t-on expliqué.

Mélanie Cabay, 19 ans, est mystérieusement disparue le 22 juin en rentrant d'une soirée chez des amis, à Ahuntsic, dans le nord de Montréal. Malgré une importante campagne médiatique pour la retrouver, personne ne l'a plus jamais revue.

Vers 13h hier, Michel Chartier, un motocycliste circulant sur un chemin de terre longeant un petit bois situé en bordure de l'autoroute 640 et de la montée Dumais, à Mascouche, a découvert le corps d'une femme d'une vingtaine d'années enfouie sous un tas de détritus. «J'ai été attiré par l'odeur qui se dégageait du tas, a-t-il raconté plus tard. Je me suis approché et j'ai aperçu le corps. Je n'y ai pas touché, j'ai appelé la police.»

Les policiers de la SQ et les enquêteurs de la section des homicides de la CUM affectés au dossier Mélanie Cabay ont été dépêchés sur les lieux, à l'endroit même où une agression sexuelle a été signalée à la police de Mascouche il y a un mois.

Selon l'agent Pierre Robichaud, de la SQ, la jeune femme, âgée d'une vingtaine d'années, était couchée sur le ventre, complètement nue. «Elle ne portait que des bas. Elle avait été cachée sous un tas de bois et de bardeaux d'asphalte. Le signalement correspond bien à celui de Mélanie, cinq pieds un pouce, 125 livres, cheveux bruns et assez longs, mais nous ne pourrons rien confirmer tant que nous n'aurons pas vérifié si le cadavre a des broches (Mélanie Cabay portait un appareil orthodontique)», a dit l'agent Robichaud.

«La mort remonte sûrement à quelques

VOIR CADAVRE EN A 2

Le Festival de jazz part en voyage



ALAIN BRUNET et PASCALE BRUNET

Au terme d'une journée maussade, hier, le ciel s'est éclairci juste à temps pour le début du grand spectacle en plein air du Festival de jazz consacré cette année à la musique gitane. Une soirée très humide, au cours de laquelle une foule paisible — 85 000 spectateurs sur l'ensemble du site, comparativement à 101 092 l'an dernier, selon Impact Recherche —, baignant dans sa propre chaleur, allait se laisser bercer par les violons, guitares et accordéons tziganes de trois groupes qui avaient donné des spectacles en plein air lors du Festival de 1991: Bratsch, le Rosenberg Trio et Strunz and Farah.

À 21 h pile, les responsables de l'événement, Alain Simard et David Jobin, donnaient le ton à la soirée: «Latcho Drom — le titre d'un film récent racontant l'odyssée des gitans — ça veut dire bonne route en langue tzigane. On va faire un voyage dans plusieurs pays».

Puis ils ont cédé la grande scène située à l'angle des rues Sainte-Catherine et Jeanne-Mance au groupe français Bratsch, cinq musiciens aguerris proposant depuis près de 20 ans des musiques d'inspiration yiddish ou de l'Europe de l'Est. Marie-Soleil Bélanger, 19 ans, et son copain Guillaume Bard, 20 ans, sur place depuis 19 h 30, étaient venus pour Bratsch: «Ils chantent dans plusieurs langues, le guitariste est bon et le chanteur a une belle grosse voix.»

Bartoli Burdon, un Paraguayen installé depuis peu à Québec, y était par amour de la musique gitane et il devait croiser dans la foule un copain du Nicaragua. Tout près, un autre spectateur venait du Costa-Rica. Il y avait là des gens de toutes les générations, des enfants qui tanguaient sur les épaules de leurs parents et

VOIR FESTIVAL EN A 2

J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances

DÉPARTS DE GROUPE
TUNISIE, 9, 16 sept. Grand tour + séjour Hôtel Palm Beach 16 jrs, 2 repas par jour 1599$
MALTE, 10, 17, 24 sept. Séjour à l'hôtel Presidente 2 sem. 1799$
Combiné Tunisie-Malte 2 sem. 1899$
ESPAGNE octobre, novembre Costa Del Sol Appart.-hôtel 2 sem. à partir de 999$
CORSE 7 sept. 17 jrs, 3 jrs à Paris 2 repas par jour, visites guidées 1 979$

SPÉCIAL SUD
CANCUN 10, 16 juillet
King-Ha 789$
Calinda 859$
Diamond village tout inclus 1 197$
VARADERO 9, 17, 24 juillet
Copey 2 repas 667$
Club Tropical tout inclus 769$
Tuxpan 2 repas 959$
R. DOMINICAINE 10 juillet
Montemar tout inclus 699$
Heavens tout inclus 799$
Fiesta Bavaro 2 repas 949$
SALVADOR 8, 29 juillet
Radisson Tesoro Beach tout inclus 899$
FLORIDE 9 juillet
Holiday Inn by the sea 629$
Aloha Bay (Tampa) 719$

VOL SEULEMENT
PARIS 449$ LONDRES 599$ BRUXELLES 459$ ROME 849$ ISTANBUL 885$ ALGER 1 129$ CASABLANCA 779$
TUNIS 949$ TEL AVIV 1 279$ FT. LAUDERDALE 339$ VANCOUVER 549$ DAKAR 1 450$ NAIROBI 1 699$ DUBAI 1 560$

Permis du Québec
multi-voyages
Nombre de places limité
Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-6260
8403, rue Saint-Denis
Montréal H2P 2G9

Demain dans *La Presse*



Sortir

Jouer dans la rue

■ Ils sont comiques, talentueux et souvent exhibitionnistes. Ils nous émerveillent et nous font rire, nous bernent et nous enchantent. Les amuseurs publics font partie intégrante du décor estival montréalais. Notre collaborateur Marc Cassivi a rencontré quelques clowns, mimes, magiciens, jongleurs, équilibristes et musiciens de rue de la ville. Un portrait d'amuseurs publics, à découvrir dans le cahier SORTIR.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10h à 18h;

● à Montréal: mini-centre des donneurs, CPR, gare Windsor, salle des pionniers, salle C-31, rue de la Gauchetière, (coin Peel), de 10h à 16h. Objectif: 100 donneurs;

● à Montréal: mini-centre des donneurs, organisée par Via Rail et les compagnies de la Place Ville-Marie, Place Ville-Marie, Lobby, (entrée par le boulevard René-Lévesque), 1, Place Ville-Marie, de 10h à 16h. Objectif: 150 donneurs;

● à Saint-Calixte: chapelle, 6292, rue Principale, de 15h à 20h 30. Objectif: 200 donneurs;

● à Saint-André-Avellin: organisée par le club Optimiste, salle des loisirs, rue de l'Aréna, de 14h 30 à 20h. Objectif: 150 donneurs.

Insolite

Le prix de la virginité

Agence France-Presse
RIO DE JANEIRO

■ Un tribunal brésilien a accordé 6400$ d'indemnisation à une jeune femme de 29 ans, dont l'hymen avait été déchiré accidentellement lors d'un examen gynécologique, a rapporté hier la presse locale.

Cacilda Pereira Barbosa avait porté plainte en 1989 contre la gynécologue Heloisa Alo Filgueiras, qui malgré ses protestations n'avait pas voulu croire qu'elle était vierge et lui avait introduit un instrument médical dans le vagin.

Calcida avait regagné son travail avant de s'apercevoir qu'elle perdait du sang. Un autre médecin appelé d'urgence avait aussitôt diagnostiqué une rupture de l'hymen, un trésor que la jeune femme comptait bien conserver jusqu'à sa nuit de noces.

Après cinq ans de batailles judiciaires, le tribunal a fini par lui donner raison.

La quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres **934**
à quatre chiffres **3180**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
		Décès, remerciements	285-6816
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

27-3
CODE DU JOUR
MERCREDI 6 JUILLET 1994

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

SUITE DE LA UNE

POLICE

Le cafouillage règne à la police

se pour ce qui est des événements majeurs, est le manque de coordination et de communication entre les sergents et les officiers supérieurs dont ils dépendent», écrit-il dans son rapport en cinq tomes.

«(Cela) a pour effet d'abaisser de façon notable la qualité des prestations offertes par les sergents. Il est arrivé en effet souvent que ceux-ci commandaient mal leurs hommes parce qu'ils ne savaient littéralement pas quoi faire eux-mêmes...

«Nous estimons que sans aucune exception, toutes les opérations que nous avons examinées ont été marquées par des flottements, parfois très sérieux, au niveau du commandement des opérations. L'un des problèmes à ce niveau est que le SPCUM a tendance à multiplier les coordonnateurs tout en demeurant évasif sur les responsabilités du commandement.»

Les policiers sont peut-être pleins de bonne volonté, mais ils manquent de formation et de compétence, ajoute M. Malouf. «En d'autres termes, les policiers veulent agir de façon coordonnée mais ne savent pas comment s'y prendre.» Selon lui, la culture de l'ensemble de l'organisation «tolère l'incompétence».

Le SPCUM néglige l'intégration des nouveaux policiers, qui sont laissés à eux-mêmes. Les recrues sont mal encadrées et mal évaluées, affirme le juge, qui recommande l'instauration d'un système d'instituteurs.

D'autre part, M. Malouf critique sévèrement le fait que les policiers se concertent, à la suite d'opérations douteuses comme celles qui a mené à la mort de Marcellus François, afin de présenter une version commune et sans contradiction. «On devrait éviter ces concertations préalables, dont le premier résultat est de recouvrir la réalité d'un événement d'un voile qui est par la suite très difficile à pénétrer.»

Le juge recommande de réorganiser le service des enquêtes et de ne pas tenir compte de l'ancienneté des policiers lors du choix des enquêteurs. Il note que, de façon générale, «les corps de police... sont très peu efficaces. Le taux de résolution des crimes est très bas. Il a été démontré que ce ne sont pas les enquêtes policières qui permettent de solutionner les crimes».

Il faut donc rompre avec une conception vieillotte de la police et adopter plutôt le concept de police communautaire, qu'il ne faut pas voir «comme une succession de programmes plaqués sur une police traditionnelle, mais comme une philosophie qui soustend toute action policière». Cela «implique un changement profond dans les structures et les mentalités».

Malgré ces commentaires, le ton du rapport n'est pas agressif. Le juge ne fait pas de recommandation révolutionnaire. Par conséquent, les réactions ont été mesurées. La présidente de la CUM, Vera Dayluk, a signalé que plusieurs mesures de redressement étaient déjà en cours. Ainsi, le SPCUM a de nouveaux équipements de communication et réorganise ses services d'enquête.

Comme on pouvait s'y attendre, le président de la Fraternité des policiers, Yves Prud'Homme, a déclaré qu'il était hors de question de négocier la sortie des officiers de son syndicat.

C'est peut-être le nouveau chef de police, Jacques Duchesneau, qui s'est montré le plus agacé. «Je souhaite que le rapport Malouf soit le dernier d'une série», a-t-il déclaré d'emblée. C'est le cinquième rapport en six ans. Le SPCUM est soumis «à une pléthore de recommandations», 185 depuis 1988.

«Je ne gérerai pas le Service de police seulement à partir de recommandations, a-t-il lancé. Je ne crois pas à des réformes majeures. Je ne dirige pas une organisation malade.

«Les critiques finissent par avoir des effets négatifs sur le moral des troupes. Un enfant qui se fait toujours rabrouer en classe finit par se sentir diminué. S'il-vous-plait, faites-nous confiance.»

M. Duchesneau n'est pas très chaud à l'idée de rouvrir le débat sur la désyndicalisation des officiers. Il se félicite de la bonne entente avec la fraternité, «un partenaire incontournable». Il note que la plupart des recommandations du juge Malouf «ont été ou sont en voie d'être réalisées».

La police est en train d'améliorer la supervision, l'intégration des nouveaux policiers, l'évaluation, la coordination des services d'ordre et des opérations majeures. En revanche, M. Duchesneau veut diminuer le nombre de politiques et de procédures. Et il rejette catégoriquement l'accusation selon laquelle son service «tolère l'incompétence».

HAÏTI

Washington renforce sa flottille au large d'Haïti

côte, alors que les candidats à l'émigration continuaient d'arriver à bord de petites embarcations pour monter à bord.

Cet accident est le deuxième depuis que les États-Unis ont assoupli leur politique en matière d'immigration, le 16 juin. Une trentaine de réfugiés avaient trouvé la mort dans un naufrage le 23 juin dernier au large de la côte Sud.

Au cours de ces 11 derniers jours, la marine américaine a intercepté au moins 10 000 Haïtiens qui tentaient de pénétrer illégalement aux États-Unis. Pour la seule journée de lundi, 70 embarcations transportant 3247 réfugiés ont été refoulées.

Mettant en exergue le dernier naufrage de *boat-people* haïtiens, Gray a lancé un appel aux Haïtiens pour qu'ils ne prennent pas la mer au risque de leur vie. «Nous demandons instamment au peuple haïtien de rester en Haïti. Nous ne voulons pas voir les gens se noyer», a-t-il souligné.

D'autre part, un juge de Miami a accordé hier 41 millions$ de dommages et intérêts à six Haïtiens qui affirmaient avoir été torturés par le régime militaire de Prosper Avril.

Ce procès avait été intenté en février 1991 alors que Prosper Avril, l'un des militaires haïtiens qui se sont succédés au pouvoir à Port-au-Prince dans les années 1980, vivait à Miami. Il avait regagné Haïti après le coup d'État qui, en 1991, a renversé le président élu Jean-Bertrand Aristide.

Selon un des avocats des Haïtiens, Beth Stephens, «il existe une possibilité que les dommages-intérêts soient payés», mais elle a reconnu que la plupart des biens d'Avril seraient probablement difficiles à atteindre.

Les six plaignants affirmaient avoir été arrêtés, battus et torturés par des soldats agissant sous les ordres d'Avril. Certains d'entre eux avaient ensuite été détenus pendant une longue période sans soins médicaux et tous ont subi des infirmités permanentes, selon le texte de leur plainte.

L'un des plaignants, le Dr Fernand LaForest, qui vit maintenant à Paris, a déclaré que «beaucoup d'Haïtiens estiment que les États-Unis sont responsables de la crise actuelle». «Il est réconfortant de voir un tribunal américain punir un tortionnaire haïtien», a-t-il ajouté. □

FESTIVAL

Le Festival de jazz part en voyage

des personnes âgées qui, comme Phil et une septuagénaire dont il venait de faire la connaissance, regrettaient qu'on ait dû enlever les chaises et les tables devant le Complexe Desjardins.

Les pièces de Bratsch débutaient lentement et à mesure que les cinq musiciens accéléraient le rythme, le public se mettait à taper des mains, à chanter et à bouger dans la mesure où il était possible de le faire dans cette mer de monde comprise entre le Complexe Desjardins, d'un côté, et la Place des arts et le Musée d'art contemporain de l'autre.

Près de l'entrée centrale du Complexe Desjardins, où des danseurs allaient bientôt se produire au son de la musique tzigane, une dame s'interrogeait à voix haute: «Y a-t-il quelqu'un sur la scène?» Pour tous ceux qui avaient la vue obstruée, on avait transformé la facade du Musée d'art contemporain en un écran géant où l'on pouvait voir Bratsch à l'oeuvre. Pendant ce temps, on projetait sur le Complexe Desjardins et la facade du Théâtre Maisonneuve des tableaux et des instruments de musique dans l'esprit de la soirée.

À compter de 21h 30, l'accès à la terrasse de la Place des arts, où la circulation était devenue difficile, était fermé.

À 22h, le Rosenberg Trio prenait la relève. Peu de guitaristes de tradition manouche peuvent se comparer à Stochelo Rosenberg, un virtuose dans le sens le plus authentique du terme. Et le Néerlandais nous en a mis plein les oreilles! Au menu, les compositions des Rosenberg, une pièce de l'immortel Django Reinhardt ainsi que des standards du jazz (Corea, Ellington) remaniés selon la tradition manouche.

Sur le coup de 23h, Jorge Strunz et Ardeshir Farah, les deux guitaristes vivant aux États-Unis, amorcaient le sprint final. D'approche plus facile, leur musique leur a valu la plus forte réaction de la soirée. □

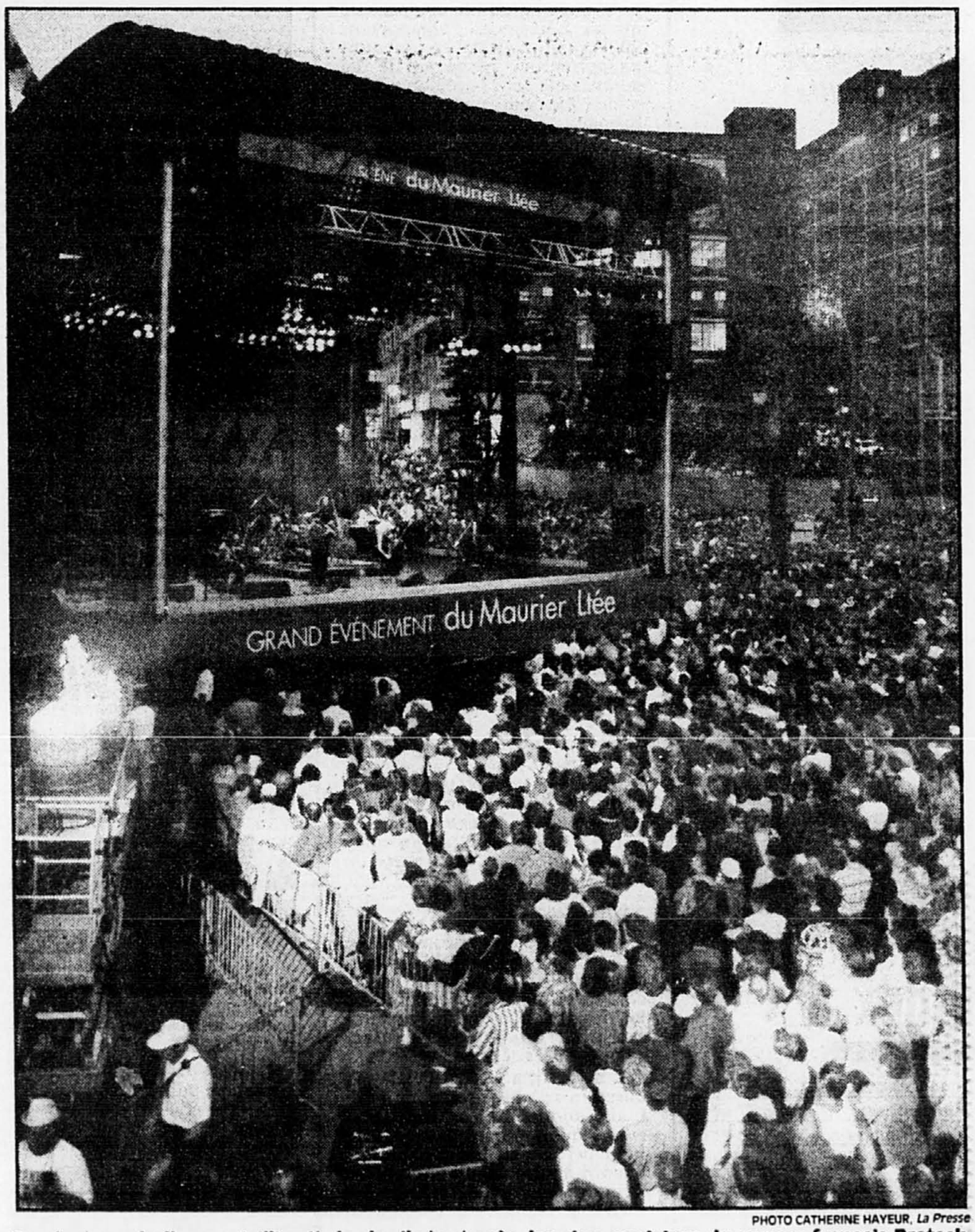


PHOTO CATHERINE HAYEUR, *La Presse*

Pendant que la flamme jaillissait des barils tout près, les cinq musiciens du groupe français Bratsch lançaient la Nuit des gitans, le grand spectacle en plein air du Festival de jazz.

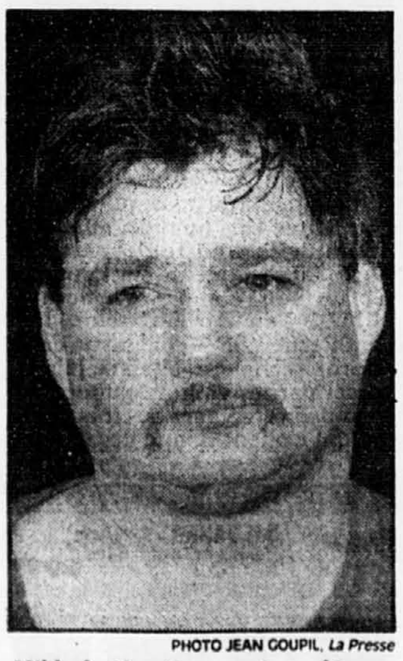


PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Michel Chartier, qui a découvert le cadavre le long d'une route sans issue.

CADAVRE

Est-ce le cadavre de Mélanie Cabay?

semaines, a renchéri le lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides de la CUM. Avec la chaleur et l'eau, on peut facilement imaginer à quel point le corps est endommagé, déformé même. Il est donc difficile d'affirmer quoi que ce soit avant l'autopsie...» L'autopsie devrait également permettre d'établir si la jeune femme a été violée et comment elle a été tuée.

D'autre part, des policiers de la CUM se sont chargé de rencontrer les parents de Mélanie Cabay pour leur apprendre la nouvelle.

Un proche de la famille Cabay, Robert Châtigny, en poste hier soir au «quartier général» mis en place rue De Lanaudière dans les jours qui ont suivi la disparition de la jeune femme, a soutenu que rien n'était changé. «On continue comme si de rien n'était», a-t-il dit, avant d'admettre toutefois que l'annonce de la découverte du cadavre lui avait donné «tout un coup».

Depuis 1989, au moins six cas de femmes agressées sexuellement puis assassinées demeurent irrésolus.

Le 20 septembre 1992, Chantal Brochu, 22 ans, était retrouvée sans vie derrière l'église Saint-Germain d'Outremont, après avoir été enlevée la veille en sortant du bar Le Clandestin. Elle avait été étranglée.

Six mois plus tôt, à Laval, Marie-Ève Larivière, 11 ans, était violée et étranglée alors qu'elle était allée acheter du pain au dépanneur.

Marie-Claude Côté, 17 ans, d'Outremont, a été repêchée du fleuve Saint-Laurent en novembre 1991, un mois après avoir disparu lors d'une sortie dans un bar du sud-ouest de Montréal. Son agresseur l'a tuée en lui assénant des coups à la tête.

Le 16 mai 1990, une mère de famille de 35 ans, Johanne Beaudoin, était agressée et poignardée dans sa demeure de Mont-Royal.

On se souvient également du double meurtre perpétré le 13 mars 1990 à la boutique Haarlem, à Outremont: deux vendeuses, Danielle Laplante, 24 ans et Claire Samson, 34 ans, avaient été poignardées dans le sous-sol du commerce. La première avait aussi été agressée sexuellement.

Enfin, le 19 octobre 1989, Valérie Dalpé, 13 ans, était retrouvée dépecée dans l'ancienne carrière Miron, dans le nord de Montréal. La veille, elle avait quitté son domicile de Saint-Léonard pour aller à la pharmacie du coin. □

Merci de votre p'tit coup de cœur.
FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC
Au *cœur* de la science!

La Presse

Le meurtre du maire de Saint-Clet et de sa compagne : une énigme pour les policiers de la SQ

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

SAINT-CLET

■ Les meurtres, hier matin, du maire de Saint-Clet, André Leroux, et de sa conjointe Christiane Maurice, secrétaire-trésorière de cette localité de la région de Valleyfield, demeurent une véritable énigme pour les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

Cette histoire est d'autant plus mystérieuse qu'un homme de 26 ans a été trouvé, en matinée hier, menotté sur la banquette avant d'une camionnette appartenant au maire Leroux, à l'angle des rues Saint-Ambroise et Georges-Étienne-Cartier, dans le quartier Saint-Henri, à Montréal. Aux policiers de la Communauté urbaine de Montréal qui l'ont libéré, il a dit avoir été témoin de l'assassinat du maire et de sa conjointe.

Interrogé au quartier général de la SQ, l'homme a été libéré en soirée; selon les enquêteurs, il n'a rien à voir avec ce drame. Demeurant dans la région de Saint-Clet, il connaissait le maire Leroux et se serait présenté à son domicile pour y effectuer des travaux. Ayant sans doute dérangé le ou les assassins, il aurait été conduit contre son gré à Montréal où il a été abandonné.

André Leroux, 54 ans, habitait avec Christiane Maurice, 35 ans, depuis deux ans environ. C'était un homme riche. Il possédait plusieurs maisons et commerces (dont le bar Les Arpents verts), des roulottes et des terres, ainsi que de la machinerie lourde en excavation en plus d'être producteur de maïs. Il était maire depuis 17 ans et, en 1993, il avait été réélu par acclamation.

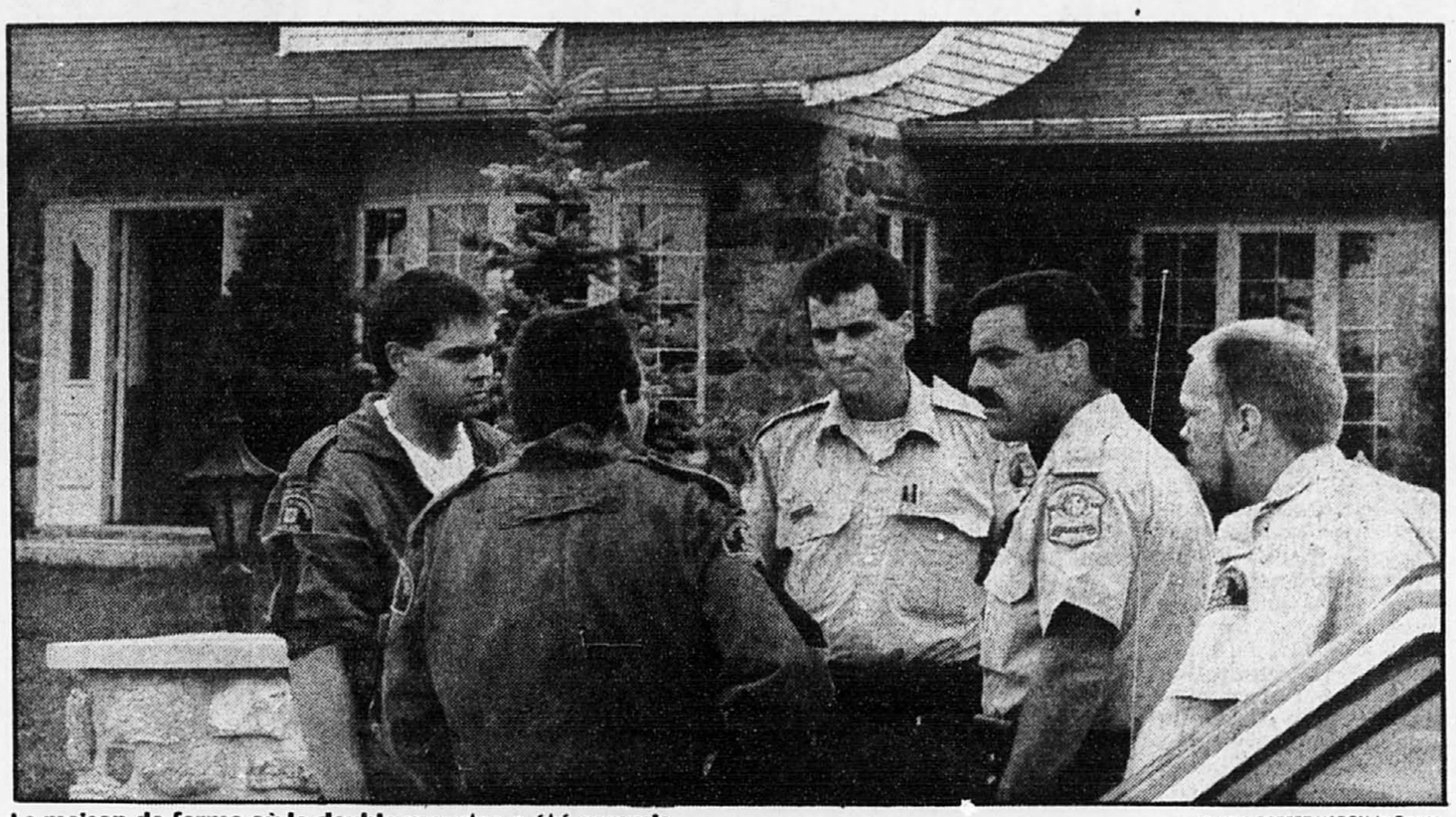
Quant à Christiane Maurice, elle occupait son poste à l'hôtel de ville depuis quatre ans. Elle avait travaillé auparavant durant 10 ans à la municipalité de Pointe-Fortune.

Une voix féminine

C'est une personne avec une voix féminine qui a téléphoné vers 8 h 20 au détachement de Valleyfield de la SQ pour dire que deux personnes avaient été atteintes de projectiles au 85, rang du Ruisseau Nord, à Saint-Clet, localité voisine de Côteau Landing. L'appel n'a pas été logé par une voisine immédiate de la maison habitée par le couple Leroux-Maurice. M. Leroux a toujours résidé à cette adresse.

Il se pourrait que l'appel ait été placé de l'intérieur même de la maison des victimes.

Quand les policiers sont arrivés sur les lieux, l'homme et la femme gisaient sur le plancher de la chambre principale. Ils étaient vêtus comme des gens qui s'apprêtent à entreprendre une nouvelle journée.



La maison de ferme où le double meurtre a été commis. PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

La mort a été constatée à l'hôpital de Valleyfield.

L'agent François Doré, des relations publiques de la SQ, a souligné que l'homme et la femme n'avaient pas passé la nuit dans leur demeure: ils arrivaient de leur chalet situé à Saint-Zotique, non loin de là. Ils seraient entrés dans leur maison vers 8 h.

La GRC sur les lieux

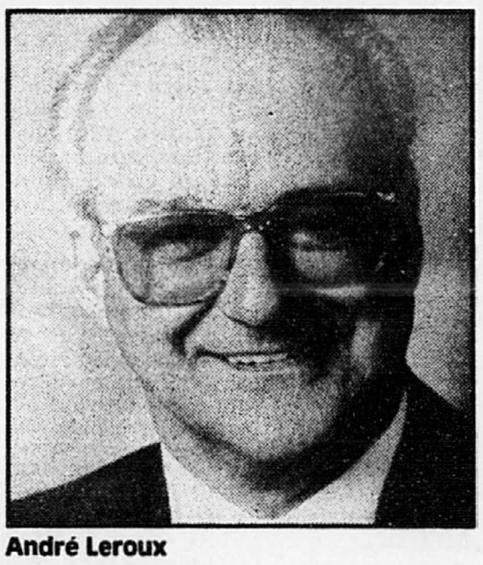
Dans la maison, il n'y avait pas de trace d'effraction ni de lutte. Aucun objet ne semblait avoir été dérangé.

Il se pourrait donc que les deux victimes aient été surprises par les tueurs ou qu'elles les connaissaient.

La visite sur les lieux du drame de deux agents de la Gendarmerie royale du Canada, qui étaient présents à la conférence de presse suivant la découverte d'un vaste réseau de contrebandiers de cigarettes et d'alcool, la semaine dernière à Valleyfield, a fait dire à plusieurs qu'André Leroux avait été tué parce qu'il était mêlé à ce genre de trafic.

Dans le village, la mort tragique d'André Leroux en a surpris plusieurs. Mais d'autres citoyens ne se sont pas montrés trop étonnés de l'assassinat de leur maire.

«André était un bon gars, un homme de service», a lancé un prestataire du bien-être social à qui le maire Leroux donnait un peu d'argent sous la table pour l'exécution de travaux manuels.



André Leroux



Christiane Maurice

«C'était un homme qui aimait l'argent. Je pense qu'il était mêlé à certaines choses pas trop catholiques», a confié un homme rencontré au kiosque de patates frites du village de 1500 habitants.

À l'hôtel de ville, l'assistante secrétaire-trésorière, Chantal Asselin, n'en revenait tout simplement pas. Selon elle, personne n'avait rien à reprocher au maire, il n'avait pas d'ennemi. Et sa patronne non plus.

«J'ai vu M. Leroux hier (lundi), il est venu ici avant d'aller voir à ses affaires. Il était de bonne humeur comme d'habitude. Quant à Christiane, elle est passée aussi hier. Elle était en vacances et s'en allait jouer au golf avec sa famille. Elle avait hâte», a précisé Mme Asselin.

La Couronne suggérait 9 ans, le juge Claude Guérin condamne l'accusé à 12 ans d'emprisonnement

YVES BOISVERT

■ Gilles Gauthier, cet homme de 29 ans qui a reconnu avoir battu à mort sa fillette de huit mois, a été condamné hier à 12 ans d'emprisonnement par la cour supérieure.

En imposant ainsi cette peine pour «homicide involontaire», le juge Claude Guérin a dépassé de trois ans la recommandation de la Couronne (Me Lucie Dufresne), qui suggérait de lui imposer neuf ans de pénitencier.

Mais le juge Guérin, s'appuyant sur deux décisions récentes de Colombie-Britannique et d'Alberta, estime que vu l'absence de remords de Gauthier et le fait qu'il avait déjà battu le bébé, une peine de 12 ans est raisonnable.

Gauthier, un ex-employé de la Ville de Montréal, avait plaidé coupable à l'accusation réduite d'homicide involontaire, une semaine avant le début de son procès pour meurtre non prémédité, ce printemps.

La mère de l'enfant, qui est devenue la femme de Gauthier après la mort du bébé, avait rapporté au tribunal des aveux de l'accusé, et la preuve était fort lourde.

C'est le 24 mai 1993, à Verdun, au logement du couple, que l'événement s'est produit. Gauthier s'était rendu dans la chambre de l'enfant pour la réveiller à l'heure du souper. Quelques instants plus tard, Gauthier appelle sa compagne, Nathalie Poirier (24 ans), qui le retrouve avec l'enfant (Marie-Pier) dans ses bras, inconsciente.

La mère donne la respiration artificielle à l'enfant, et espérant qu'elle prendra du mieux, ni elle ni lui n'appelle à l'aide.

Mais trois heures et demie plus tard, la petite ne donne aucun signe de vie. Ils appellent l'ambulance. Les parents conviennent alors de fabriquer une version selon laquelle l'enfant serait tombée pendant qu'ils se la passaient de l'un à l'autre.

L'examen médical révèle cependant que la petite a reçu de violents coups à l'arrière de la tête, tellement que ses rétines ont décollé. L'enfant a souffert de multiples fractures du crâne, ce qui ne colle pas avec la version des parents. Les médecins observent même les traces d'anciennes blessures aux côtes.

La mère a plus tard avoué que Gauthier avait battu la fillette à l'occasion, y compris le soir du 24 mai. Il ne se sentait «pas assez aimé» par elle, a-t-il expliqué.

Au nombre des facteurs aggravants, le juge Guérin a noté que l'accusé n'a pas «accès à sa culpabilité», comme l'ont écrit les psychologues chargés par le juge d'évaluer Gauthier. En effet, immédiatement après le drame, plutôt que d'appeler à l'aide, Gauthier n'a rien trouvé de plus pressant que de commander une pizza.

Le rapport psychologique recommandait une lourde peine d'emprisonnement, afin d'entreprendre un traitement de l'accusé.

L'EXPRESS DU MATIN

DÉCÈS D'UN DÉTENU

■ Un détenu de 51 ans a été trouvé pendu dans la nuit de lundi à mardi dans sa cellule de l'Établissement Leclerc, un pénitencier à sécurité moyenne de Laval. Incarcéré depuis 1975, Laurien Bergeron purgeait une peine de plus de 20 ans pour des vols qualifiés. Les services de santé du pénitencier ont tenté sans succès de réanimer le détenu, qui a été transporté par ambulance à la Cité de la santé, de Laval, où son décès a été constaté. Une autopsie sera pratiquée pour déterminer la cause de la mort.

IL VOULAIT DÉFENDRE SON CHIEN

■ Un résidant de Rigaud, âgé de 52 ans, a comparu hier matin au palais de justice de Valleyfield pour répondre à des accusations d'entrave au travail des policiers et de menaces de mort à leur endroit. André Tardif a commis ces infractions lorsque des policiers du détachement de Vaudreuil de la SQ se sont présentés chez lui pour abattre son chien, qui venait de mordre un adolescent. Remis en liberté selon certaines conditions, Tardif doit se représenter en Cour le 20 juillet.

PÈRE ET FILS ACCUSÉS

■ Un père et son fils ont été accusés hier, à Saint-Jérôme, de recel d'une remorque à la suite de la saisie à Terrebonne de lourds camions et des pièces d'équipements totalisant près d'un million de dollars. Alain Bergeron s'est livré lundi matin avec son avocat, Me Gilles Pariseau, aux enquêteurs de la section des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec. Alain Bergeron et son père, Wilfrid, demeurant à Laval, ont repris leur libberté sous caution en attendant leur enquête préliminaire qui aura lieu le 19 juillet.

LES AMBULANCIERS ATTAQUENT

■ Une soixantaine de techniciens ambulanciers ont envahi hier après-midi le siège social d'Urgences Santé. Selon la direction, certains d'entre eux auraient bousculé des employés et saccagé les lieux, causant entre autres des dommages matériels qui ont perturbé les opérations. Une évaluation des dommages est présentement en cours.

POUR TROMPER L'ENNUI

■ Un agent de sécurité de 30 ans, Stéphane Paré, a été accusé de menaces et de méfaits, hier, dans la foulée de l'enquête sur la série d'alertes à la bombe au complexe G, sur la colline parlementaire, à Québec. Le suspect, qui était affecté à la surveillance du stationnement de l'édifice gouvernemental, aurait posé ces gestes parce qu'il trouvait que son travail était monotone. Depuis le 21 juin, cinq faux appels à la bombe ont été logés au complexe gouvernemental et les artificiers de la SQ y ont trouvé deux colis suspects.

CANOTIERS REPÊCHÉS

■ Les corps des deux canotiers disparus sur le Saint-Laurent, à la hauteur de Sainte-Luce-sur-Mer, le 25 juin dernier, ont été retrouvés. Le corps de Serge Rivest, 27 ans, a été repêché lundi soir à Sainte-Anne-des-Monts. Celui de son compagnon Bruno Laurendeau, 30 ans, avait été repéré sur une plage de Baie-des-Sables, à l'ouest de Matane, dimanche.

UNE THERMOPOMPE DE CHEZ TURCOTTE

À PARTIR DE

299.00$*

TURCOTTE
527-4531

TURCOTTE LE PIONNIER DE LA THERMOPOMPE

*Taxes et installation en sus

Trop de pluie: le foin pourrit sur le sol et les maladies s'attaquent aux fruits et légumes

PASCALE BRUNET

■ Trop chaud, trop sec, trop mouillé. La nature se montre capricieuse. Et les agriculteurs écopent. Les fortes pluies des dernières semaines ont obligé plusieurs d'entre eux à abandonner leur production de foin dans les champs.

La première coupe de l'été a eu lieu en juin. Alors qu'une minorité de producteurs a pu récolter le foin sans problème dans la première quinzaine de ce mois, une majorité ont été éprouvés durant la période qui a suivi.

Une fois à maturité, le foin se détériore très rapidement. Il faut le sécher et l'engranger. Comme il a plu, et que seulement 40 p. cent des producteurs possèdent des séchoirs, plusieurs ont connu des problèmes. Certains ont dû soit brûler leur foin, soit le hacher pour l'utiliser comme compost dans les champs ou comme litière pour les animaux. S'il n'est pas trop humide, le foin peut aussi servir de nourriture aux animaux ayant des exigences alimentaires moindre (vaches laitières ou de boucherie).

Si la deuxième coupe de foin, prévue aux environs du 20 juillet, ne bénéficie pas d'une température plus clémente, les agriculteurs devront opter pour le grain et les vitamines afin de nourrir leurs animaux cet hiver.

Selon M. Louis Bernard, du ministère de l'Agriculture, on ne peut toutefois généraliser le problème. «Les dommages sont toujours localisés. Il est encore difficile pour l'instant d'évaluer les pertes, car les dommages ne sont pas tous apparents à l'heure actuelle.» Selon M. Bernard, six agriculteurs ont dû abandonner leur foin dans les champs dans la seule région de Saint-Hyacinthe.

En ce qui concerne les fruits et légumes, la canicule et la pluie ont favorisé le développement de maladies fongiques (moisissures, champignons, fonte des semis, pourriture). On a observé sur certains brocolis des excroissances au niveau de la fleur. Ils ont moins belle apparence et demandent une attention particulière lors de la cueillette.

Et les fraises? «La production de fraises s'annonçait excédentaire et abondante, mais à cause du processus de sélection qui est plus long, dû aux maladies, la saison va être normale», a souligné Denis Vinet, du ministère de l'Agriculture.

Les journées chaudes ont favorisé le mûrissement, avec pour résultat que les fraises sont toutes arrivées en même temps sur le marché, augmentant la compétition et faisant chuter les prix.

Les producteurs de fraises ont dû assumer des pertes de cinq à 20 p. cent. Comme l'indique M. Normand Gauvin, président de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, cette semaine est cruciale. «Cinquante pour cent des fraises sont cueillies à ce moment-ci. Pour la région de Québec et de l'île d'Orléans, ce sera la semaine prochaine. S'il pleut encore, les gens ne viendront pas cueillir et les fraises vont pourrir dans les champs.» Hier, c'était la meilleure journée de cueillette depuis longtemps. Mais il y a eu un orage en début de soirée.

Comme les météorologues annoncent de la pluie encore aujourd'hui, le pire est à craindre.

Par ailleurs, dans la région de Saint-Hyacinthe, entre Saint-Pie et Saint-Paul d'Abbotsford, les pommiers, qui ont déjà souffert du gel au printemps, ont été sérieusement endommagés par de la grêle il y a deux semaines. Dans certains vergers, de 20 à 50 p. cent des branches porteuses de fruits ont été attaquées. Selon M. Benoît Legault, de l'Union des producteurs agricoles, les fruits ne pourront répondre aux critères de qualité numéro un et devront se contenter de la deuxième ou troisième catégorie.

Gare à vous, les moustiques sont plus nombreux à vous reluquer

ANDRÉ DUCHESNE



Maringouin surpris à l'heure du lunch.

■ Gare à vos bras, jambes, bedaines et autres zones à découvert. Cinq fois plus nombreux cet été, les moustiques vont piquer, mordre, éperonner et sucer à qui mieux mieux tout ce qui s'appelle mammifères, à deux ou quatre pattes.

«Ordinairement, entre 5 et 10 p. cent des moustiques atteignent la maturité. Cette année, cette proportion passe de 30 à 50 p. cent. C'est une situation qui survient tous les 10 ou 15 ans et elle a des conséquences sur toute la chaîne écologique», indique M. Jean-Pierre Bourassa, docteur en entomologie, spécialiste des insectes piqueurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Ce «boum» de natalité est attribuable aux conditions climatiques des derniers mois. L'abondance de neige de cet hiver et le printemps pluvieux ont empêché un assèchement normal des marécages, mares stagnantes et sols humides où les femelles pondent leurs oeufs. Résultat, les larves bénéficient de conditions idéales pour se développer.

La situation est exactement la même avec les mouches noires qui pondent dans des zones d'eau courante et mieux oxygénée.

Tant mieux pour certains animaux comme la chauve-souris pour qui le maringouin est un des principaux éléments du menu quotidien. Tant mieux aussi pour la flore puisque les maringouins mâles, en se nourrissant de la sève des plantes, favorisent la pollinisation.

C'est beaucoup moins réjouissant pour les campeurs, jardiniers, chasseurs de papillons, pêcheurs invétérés et autres amoureux du plein air qui devront s'armer contre la présence de ces indésirables «bibittes» assoiffées de sang.

«Le sang des mammifères contient des protéines nourricières pour les oeufs de moustiques femelles», rappelle Jean-Pierre Bourassa. Privés de ce sang chaud et bien vitaminé, les oeufs, pondus entre le 15 juin et le 15 juillet, ne se développent pas.

Les mammifères tels les orignaux et chevreuils sont aussi des victimes de choix pour les moustiques qui les piquent aux endroits les plus tendres: autour des yeux, de la bouche, des oreilles et près du museau.

Afin de se débarrasser de ces minuscules vampires, les animaux cherchent des endroits plus aérés et ensoleillés, là où les moustiques ne vont pas.

Attention sur la route

C'est entre autres pour cette raison que chevreuils et orignaux se retouvent sur le bord des routes. Cette année le problème semble plus préoccupant. «À cause des moustiques, les orignaux perdent la tête et sortent des bois. Cela peut créer des accidents», mentionne Roger Laroche, chroniqueur à la circulation de Radio-Canada.

Hier matin, M. Laroche incitait les usagers de la route à être vigilants à la suite d'un accident impliquant deux jeunes en motocyclette qui avaient heurté un chevreuil.

L'accident s'est produit au beau milieu de la nuit de mardi sur la route 224 à Saint-Hughes, près de Saint-Hyacinthe.

Les deux jeunes de 17 ans, Sébastien Boulay de Sainte-Rosalie et David Lussier de Saint-Hyacinthe, ont été légèrement blessés et conduits au Centre hospitalier Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe.

«Je roulais depuis deux minutes lorsqu'un chevreuil est sorti du fossé et a soudainement sauté sur la route. Il a fixé mon phare et n'a pas bougé. Je n'ai jamais eu le temps de l'éviter», raconte Sébastien qui s'en est heureusement bien tiré.

Selon le caporal Yvan Sicotte, de la SQ de Saint-Hyacinthe, le nombre d'accidents impliquant des cervidés a quadruplé dans le territoire au cours des dernières années.

Au ministère des Transports du Québec, M. Yvan Paquette, porte-parole, mentionne qu'au cours des trois dernières années, on a enregistré annuellement entre 2500 et 3000 accidents impliquant des chevreuils et orignaux.

Jacques Dofny, qui a longtemps enseigné la sociologie à Montréal, s'éteint à Paris

■ Le sociologue Jacques Dofny est décédé à Marseille, en France, lundi. Connu pour ses études notamment dans le domaine du travail, Jacques Dofny a été directeur du département de sociologie de l'Université de Montréal dans les années soixante et soixante-dix, où il a enseigné jusqu'en 1989.

Président fondateur de l'ex-Institut de recherches appliquées sur le travail, le sociologue a aussi été l'un des plus fidèles «compagnons de route» du syndicalisme québécois.

Le président de la CSN, Gérald Larose, lui a d'ailleurs rendu hommage hier dans un communiqué.

«Nous garderons de Jacques Dofny le souvenir d'un homme qui a mis résolument et énergiquement l'épaule à la roue pour éclairer et guider notre mouvement dans ses luttes et ses combats pour une plus grande justice et équité, une meilleure répartition de la richesse aussi», écrit le président de la CSN.

Le département de sociologie de l'Université de Montréal invite les collègues, amis et étudiants de Jacques Dofny à lui témoigner leur estime lors d'une réunion commémorative qui aura lieu vendredi, à 17 h, au salon des professeurs de la faculté de droit (A-3464), au pavillon Maximilien-Caron, situé au 3101, chemin de la Tour.

RÉSULTATS loto-québec

Banco Tirage du 94-07-05

1	12	14	16	24
29	30	31	32	33
34	37	38	42	47
48	50	52	59	60

Prochain tirage: 94-07-06

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

VENTE TROTTOIR WESTERN

5 AU 10 JUILLET

NOMBREUX RABAIS

MUSIQUE WESTERN

TOURS DE PONEY GRATUITS

Commandités par les restaurants



PLUS DE 235 MAGASINS INCLUANT LA BAIE, ZELLERS, RONA ET MAXI

PLACE VERSAILLES LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE

Tunnel Lafontaine et rue Sherbrooke est
Métro Radisson

W211209

la Baie services à domicile

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!

NETTOYAGE DE TAPIS

Appelez avant le 16 juillet 1994 et nous paierons la TPS et la TVQ sur toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier

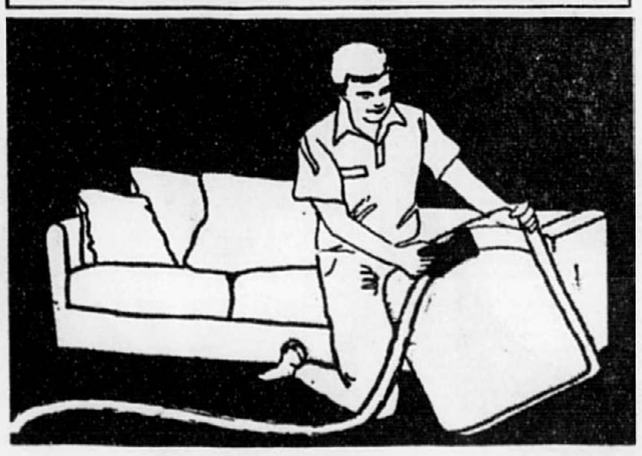
14 $ Par pièce
Nettoyage à la vapeur
deux pièces minimum

52 $ 4 pièces
Plus vous nettoyez,
plus vous économisez

79 $ Super offre!
Maison complète
5 pièces, 12 marches, plus 1 vestibule



Notre service 4 étoiles :
une garantie de satisfaction à coup sûr!
★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!



Nous venons nettoyer et nous payons la TPS et la TVQ

49 $ Canapé *ou* 2 fauteuils

79 $ Canapé *et* 2 fauteuils

28 $ Nettoyage professionnel de conduits de ventilation
Deux conduits principaux, 9 $ par bouche

0,95 $ le pied carré Nettoyage professionnel de carpettes
Frais minimums de 50 $

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h

339-5420

Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 $ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le camion-usine est disponible moyennant 9 $ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Le nettoyage du sous-sol coûte 0,18 $ le pied carré. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 16 juillet 1994.

La Cour d'appel acquitte le musicien Anthony Cedras

YVES BOISVERT

■ Anthony Cedras, déclaré coupable en 1991 d'avoir agressé sexuellement une touriste américaine lors du Festival de jazz de Montréal, il y a quatre ans, est acquitté en Cour d'appel.

Plutôt que d'ordonner la tenue d'un nouveau procès, le juge Michel Proulx, auquel se sont ralliés les juges Gerald McCarthy et Jacques Delisle, a carrément prononcé l'acquittement du musicien de 42 ans.

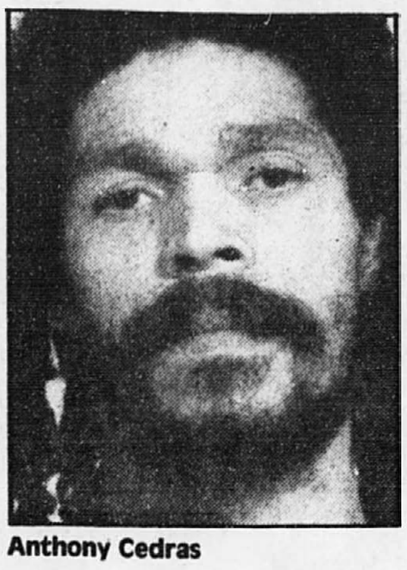
Dans son jugement de 46 pages qui risque d'influencer la jurisprudence en matière d'agressions sexuelles, le juge Proulx reproche au juge du procès (Gilles Cadieux, de la Cour du Québec) d'avoir laissé la Couronne (Me Daniel Lighter) contre-interroger l'accusé de façon «illégale et abusive». Le juge Proulx estime aussi que son collègue s'est trompé à plusieurs reprises en évaluant la crédibilité de la plaignante et celle de l'accusé, qui étaient au coeur du procès.

Fin juin 1990, Cedras, un musicien qui faisait partie de la tournée de Paul Simon, était venu jouer à Montréal avec le groupe Hugh Masekala, dans le cadre du Festival de jazz. Il logeait à l'hôtel Méridien. Le 30 juin, D., une technicienne en radiologie de 40 ans, sa soeur et une amie étaient venues à Montréal pour le festival.

Le 30 juin vers midi, donc, les trois femmes rencontrent Cedras et d'autres musiciens avec qui elles font connaissance.

D'après la version de la plaignante, D. accepte de suivre Cedras dans sa chambre d'hôtel après une demi-heure de conversation. Elle n'y va que pour voir si ses bagages sont arrivés, dit-elle. Rendus là, Cedras veut se «rafraîchir» en prenant un bain. Elle reste avec lui et partage un repas avec lui dans chambre. Il invite ensuite D. et ses deux compagnes à assister au concert qu'il doit donner le soir même, et elles acceptent.

Les trois femmes et Cedras se retrouvent dans sa chambre d'hôtel vers minuit pour «décompresser». Vers deux heures du matin, les deux autres femmes sortent, laissant D. seule avec Cedras. Il lui fait des avances, ils s'embrassent.



Anthony Cedras

Selon la version de la plaignante, Cedras devient soudainement agressif après avoir pris de la cocaïne, et la force à avoir des relations anales et vaginales avec lui. Il la «séquestre» dans la chambre pendant qu'il s'absente (elle est évanouie) et revient avec trois inconnus. Elle reprend ses choses et s'en va, accompagnée par Cedras.

Cedras, lui, a dit au procès que les relations sexuelles ont été librement consenties par D. Il dit qu'ils ont commencé à «se frotter» quand ils sont montés dans la chambre dans l'après-midi.

Selon l'accusé, ce n'est qu'après les relations sexuelles, quand elle a su qu'il avait une petite amie à New York, qu'elle est devenue «agressive et déçue». Il lui offre d'aller chercher sa soeur et quitte la chambre, pour rencontrer au bar de l'hôtel le pianiste et deux autres personnes, qu'il invite dans sa chambre. En y revenant (vers 3h), D. est toujours là, et il va la reconduire à l'entrée.

On le voit, tout était affaire de crédibilité, et le juge Cadieux a estimé nulle celle de l'accusé, qu'il a condamné.

Mais comme le rappelle le juge Proulx, l'accusé est présumé innocent, et il y a des règles à suivre pour apprécier les versions qui s'opposent.

Le juge Proulx a donné raison aux avocats de Cedras (Christian Desrosiers et Élise Groulx) qui voyaient de l'abus dans l'insistance de la Couronne, au procès, à demander à Cedras pourquoi, d'après lui, D. aurait fait une «fausse plainte» à son endroit.

Dans une telle situation, l'accusé est invité à donner son opinion sur l'état d'esprit de la plaignante, à spéculer, ce qui est illégal: un témoin doit s'en tenir aux faits dont il a une connaissance personnelle. Le piège, dans le cas de Cedras, est que le juge s'est servi des opinions données par Cedras sur les motivations de la plaignante pour conclure qu'il n'avait pas de crédibilité.

Ensuite, écrit le juge Proulx, le juge Cadieux ne pouvait conclure que la rapidité avec laquelle D. a porté plainte à la police (90 minutes) est un indice de la véracité de sa version. Les tribunaux ont dit depuis longtemps qu'il est en règle générale injuste de reprocher à une victime son retard à porter plainte. À l'inverse, la précocité d'une plainte n'est pas un indice qui «corrobore» la version de la plaignante.

Le juge Proulx observe en outre la grande ambiguité qui a marqué les rapports entre D. et Cedras. Il note que Cedras avait manifesté sans détour son attirance, et qu'elle ne pouvait l'ignorer. Il souligne que D. est restée dans la chambre après le départ des deux autres. Le comportement de D. dans l'heure qui suit l'«agression» est également en contradiction avec sa version. Le juge Proulx déplore de plus qu'aucun rapport médical (elle a subi un examen le matin même) n'ait été produit par la Couronne.

Pour toutes ces raisons, le juge Proulx estime que le juge Cadieux devait avoir un doute raisonnable sur la preuve de la Couronne, et ne pouvait raisonnablement condamner Cedras. Et comme le juge Proulx a estimé devoir retrancher de la preuve plusieurs éléments obtenus par le contre-interrogatoire «abusif» de la Couronne, le seul verdict «légal» est donc l'acquittement, tranche la Cour d'appel.

AVIS • AVIS • AVIS •

Grande vague d'économies !

Cet été, plus que jamais, le plus important réseau de concessionnaires au Québec vous offre un maximum de valeur à un prix minimum.

GM PRIX MINIMUM MAXIMUM VALEUR

Une vedette de la durabilité avec ses panneaux de polymère

Pontiac Trans Sport SE 1994

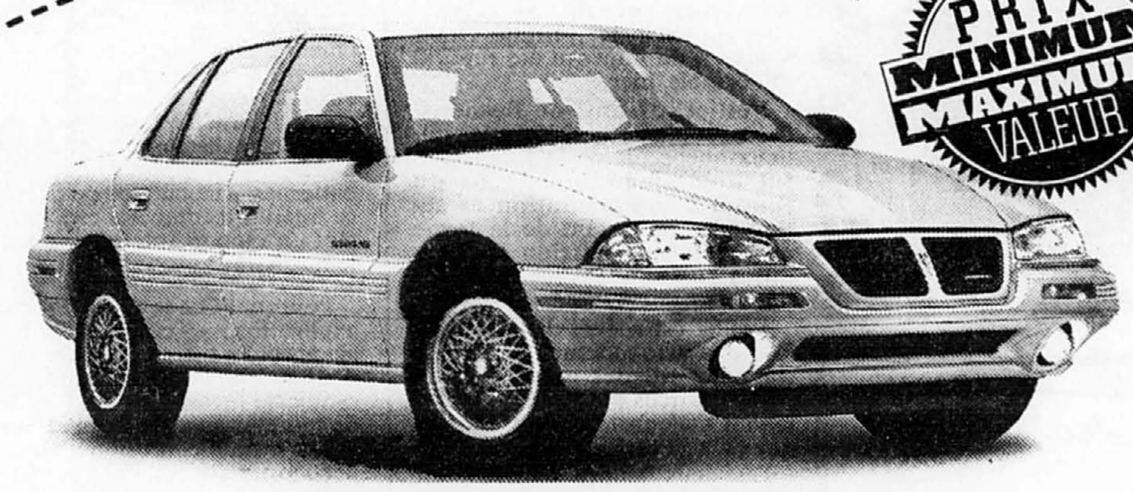
18 994$*

PRIX MINIMUM MAXIMUM VALEUR



- ★ Moteur V6
- ★ Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- ★ Panneaux de carrosserie en polymère antichocs et antirouille
- ★ Sac gonflable côté conducteur
- ★ Extérieur redessiné
- ★ Climatiseur
- ★ 7 sièges baquets indépendants
- ★ Radiocassette AM-FM stéréo, 4 haut-parleurs
- ★ Poutrelles de sécurité dans les portières
- ★ Système de chauffage à l'arrière à contrôle indépendant
- ★ Chauffe-moteur
- ★ Phares antibrouillard
- ★ Moulures de bas de caisse

La préférée des passionnés de la route



PRIX MINIMUM MAXIMUM VALEUR

Pontiac Grand AM SE 4 portes 1994

16 994$*

- ★ Moteur V6 de 3,1 L de 160 chevaux
- ★ Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- ★ Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- ★ Sac gonflable côté conducteur
- ★ Climatiseur
- ★ Régulateur de vitesse
- ★ Lève-glaces électrique
- ★ Miroirs électriques
- ★ Radiocassette AM-FM stéréo
- ★ Verrouillage électrique des portes
- ★ Pneus radiaux quatre saisons de15"

Élégance et performance à prix abordable

Pontiac Grand Prix SE 4 portes 1994

19 794$*

PRIX MINIMUM MAXIMUM VALEUR



- ★ Moteur V6 de 3,1 litres de 160 chevaux
- ★ Sacs gonblables côtés conducteur et passager
- ★ Boîte automatique électronique 4 vitesses à surmultipliée
- ★ Climatiseur à commande électronique
- ★ Radiocassette AM-FM stéréo à inversion automatique
- ★ Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- ★ Panneaux de carrosserie en acier galvanisé
- ★ Freins à disque aux 4 roues
- ★ Système antivol PASS-Key II
- ★ Sièges baquets inclinables
- ★ Régulateur de vitesse
- ★ Verrouillage électrique des portes
- ★ Lève-glaces et rétroviseurs électriques
- ★ Enjoliveurs boulonnés de 15"
- ★ Phares antibrouillard

GENERAL MOTORS GARANTIE TOTAL MD 3 ANS / 60 000 km - SANS FRANCHISE**

GM Assistance ROUTIÈRE 24 HEURES †

PONTIAC BUICK GMC GM

Les vraies bonnes affaires, c'est chez nous!

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1994 en stock comportant les équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Les prix des concessionnaires peuvent varier. *Préparation incluse. Taxes et transport en sus. **Selon la première éventualité. † L'Assistance routière est offerte sur les modèles GM 1994. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Une 200e transplantation au Royal Victoria

d'après la Presse Canadienne

■Qu'on soit la première personne ayant reçu une transplantation du coeur, ou la 200e, l'événement tient encore des petits miracles « pas expliquables » de la médecine.

Le mot est de Lise Guay, une résidante de Québec âgée de 50 ans. Elle est la 200e patiente du centre hospitalier Royal Victoria, à Montréal, ayant reçu un nouveau coeur. Atteinte aussi d'insuffisance rénale, Mme Guay a également subi la greffe d'un nouveau rein.

La double transplantation coeur et rein a été réalisée le 19 juin. L'intervention chirurgicale a duré sept heures et demie. Seulement seize transplantations de ce genre (coeur et rein) ont été effectuées dans le monde à ce jour.

« C'est ce qui m'est arrivé de plus beau depuis la naissance de ma famille », commente Mme Guay, qui rencontrait la presse hier, au Royal Vic, en compagnie de ses médecins et des dirigeants du centre hospitalier.

La convalescente, qui se portait déjà étonnamment bien, devrait récupérer au cours des prochains mois presque la totalité de ses capacités d'antan. Ses chances de survie après cinq ans sont de plus de 70 p. cent. « Je me sens très très bien. Je ne saute pas, mais j'en suis à la veille », confie-t-elle.

Lise Guay, qui considère revenir d'une seconde naissance, en profite pour relancer l'invitation aux gens de ne pas hésiter à faire don, à leur décès, de leurs organes. « Si les gens savaient comme ça peut être attendu », dit-elle.

Neuf ans

Le centre hospitalier Royal Victoria pratique depuis neuf ans des transplantations du coeur. L'attente pour les patients est maintenant de trois à quatre mois. Certains malades, en raison de problèmes de compatibilité, doivent parfois patienter jusqu'à un an et demi. Un délai qui peut à l'occasion être fatal, affrirme le Dr David Latter, qui a procédé à la greffe du coeur de Mme Guay.

Au Québec, on compte présentement une trentaine de personnes désireuses de recevoir un nouveau coeur.

La situation est plus difficile en ce qui a trait à la transplantation de reins. L'attente pour subir une greffe de cet organe est en moyenne actuellement d'un peu plus d'un an.

Quelque 430 personnes au Québec sont en attente d'une transplantion rénale.

L'avènement, au début des années 80, de la cyclosporine a permis aux techniques de transplantation d'organes de faire un pas considérable. Ce médicament permet de contrôler de manière efficace les épisodes de rejets des receveurs, qui peuvent être particulièrement virulents au cours des premiers mois suivant la greffe.

L'introduction de la cyclosporine a ainsi accru significativement les chances de survie des greffés. Sur les deux cents personnes ayant reçu un nouveau coeur au Royal Vic depuis 1985, 135 vivent encore, a fait savoir la coordonnatrice du programme de greffe à cet hôpital, Carole Magnan, soit un taux de survie d'un peu plus de 60 p. cent après près de dix ans.

La première transplantation cardiaque dans le monde a été réalisée en 1968, à Cape Town, en Afrique du Sud par le célèbre Dr Christian Barnard, mais elle s'était soldée par un échec. La médecine ne disposait pas à l'époque de méthodes efficaces pour contrer le phnomène de rejet

avis **Nouvelle autorisation**

En vertu de l'article 64 de la Loi électorale, le Directeur général des élections donne avis qu'il a autorise en date du 20 juin 1994, le Parti chevreuil du Québec. Monsieur Charles Tardif agit comme représentant officiel de ce parti.

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Pour plus de renseignements composez sans frais 1 800 461-0422

W2115017

Le Conseil de presse blâme une journaliste de *La Presse*

■ Le Conseil de presse du Québec blâme la chroniqueuse Nathalie Petrowski de *La Presse* pour sa chronique intitulée *Le réfugié de l'immigration* parue le mardi 4 mai 1993.

Cette chronique traitait de l'affaire André St-Jean, un ex-sous-ministre du ministère du Revenu qui a perçu un salaire du gouvernement pendant quatre ans sans occuper de fonctions.

Le Conseil de presse estime que « le propos tenu sur la personnalité d'André St-jean est peu pertinent au fond du problème dans cette affaire. Ce faisant, et de par le langage abusif qu'elle utilise à certains moments pour illustrer la personnalité de M. St-Jean, Mme Petrowski contribue à jeter le discrédit sur sa personne ».

Dans sa plainte au Conseil de presse, André St-Jean considère que la chroniqueuse « a manqué à toutes les règles de l'éthique journalistique en portant des accusations calomnieuses et diffamatoires ».

Selon lui, cette chronique a eu de graves répercussions sur sa réputation personnelle et professionnelle.

Pour sa défense, Mme Petrowski explique que sa chronique est un texte « où l'information et l'opinion se mêlent à la critique et à la satire non pas d'un individu mais d'un système ». Elle souligne que la compétence de M. St-Jean n'est pas une seule fois remise en cause.

Claude Masson, vice-président et éditeur adjoint, a signalé que *La Presse* avait offert un droit de réplique à André St-Jean et que près d'une demi-page de lettres réprouvant le contenu de la chronique de Mme Petrowski a été publiée.

LA FAMEUSE GARANTIE STEAM-WAY: ENTIÈRE SATISFACTION OU ARGENT REMIS *NOTRE CLIENTÈLE, C'EST NOTRE RÉPUTATION*

SERVICE DE NETTOYAGE STEAM-WAY POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT

GRATUIT Nettoyage d'une pièce mur à mur
Nous payons la T.P.S.
Nos imbattables bas prix

TPS OUVERT DIMANCHE

3 JOURS SEULEMENT Vous pouvez réserver pour une date ultérieure.

NETTOYAGE DE TAPIS



SEULEMENT **10,95$** PAR PIÈCE (minimum de 2 pièces à ce bas prix) + 3e pièce GRATUITE

49,95$ SPÉCIAL POUR 4 PIÈCES Moins de 10 $ par pièce + 5e pièce GRATUITE

74,95$ SUPER SPÉCIAL POUR MAISON COMPLÈTE 5 pièces plus 1 couloir et jusqu'à 15 marches MOINS DE 9 $ PAR PIÈCE + 1 pièce GRATUITE

CANAPÉ DE TOUTE DIMENSION OU 2 FAUTEUILS **39,95$** + 1 pièce GRATUITE

NETTOYAGE DE CARPETTES EN USINE **79¢** le pi² Cueillette et livraison incluses Service rapide

NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION

ESTIMATION COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET INSTITUTIONNELLE DISPONIBLE

POUR METTRE UN TERME À VOS PROBLÈMES DE POUSSIÈRE, D'ALLERGIES, DE COÛT DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION.



19$** **8,95$ SPÉCIAL par bouche de ventilation



PEINTURE
● intérieure
● extérieure

SABLAGE ET DÉCAPAGE DE PLANCHER



TÉLÉPHONEZ du lundi au vendredi de 8 à 21 h, le samedi et le dimanche de 8 à 17 h. EXT.: 1 800 461-9595

- Nous déplaçons et replaçons la plupart des meubles afin de nettoyer vigoureusement toute la pièce.
- Nous prétraitons les régions très sales pour nous assurer d'un nettoyage complet.
- Nous utilisons notre propre procédé de vapeur pénétrante pour nettoyer adéquatement jusqu'au plus profond des fibres.
- Rendez-vous de soir possible sans frais additionnels

COMPOSEZ LE **333-3333**

UN SEUL NUMÉRO À RETENIR POUR TOUS NOS SERVICES concernant votre maison ou votre commerce (nettoyage de murs, de vitres, de stores, etc.)

M2117181

CHEZ BETTER RESTAURANT®
SAUCISSES EUROPÉENNES & BIÈRES IMPORTÉES



NOUVEAU

Saucisses de veau aux 4 poivres
servies avec frites et brocoli

W2110060

REGARDEZ-MOI *Je vous parle...*
* VOIR RUBRIQUE 406 Annonces classées



W2111243

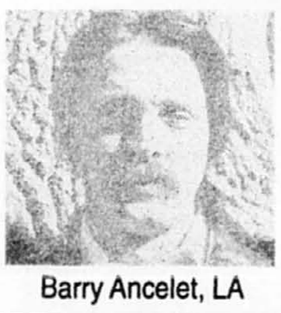
CONGRÈS MONDIAL ACADIEN

Acadie en 2004

Un vaste choix de conférences... au coeur des Retrouvailles acadiennes

Que sera l'Acadie de 2004? Les Conférences du Congrès mondial acadien vous proposent une exploration du vécu et du cheminement que les Acadiens et les Acadiennes entendent faire d'ici là. Joignez-vous à une centaine de conférenciers pour parler des communications, de la culture et du patrimoine, d'économie et d'éducation avec des Acadiens et des Acadiennes du monde entier, dans une atmosphère détendue.

Voici quelques-uns des intervenants que vous pourrez entendre et rencontrer :


Barry Ancelet, LA


Angèle Arsenault, QC


Gilles Vigneault, QC


Marcelle Mersereau, NB


Albert Jacquard, FR

Gratuit avec l'inscription générale aux conférences
Un billet pour le spectacle Louis-Mailloux et deux disques compact avec l'inscription aux conférences.

Le spectacle Louis-Mailloux : Fin du XIXe siècle, une émeute éclate à Caraquet, provoquée par la décision des Anglais d'imposer l'école non-confessionnelle aux Acadiens.



Le double disque compact **Les Grands succès de la musique acadienne** : Une anthologie musicale contenant une trentaine des plus belles oeuvres acadiennes.



Le disque compact **Louis-Mailloux** : Enfin sur disque compact, la musique et les chansons de Louis-Mailloux.

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Patrimoine canadien Canadian Heritage
Gouvernement du Québec Conseil exécutif Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
Entente de coopération Canada/Nouveau-Brunswick sur le développement du secteur culturel

Fiche d'inscription

Conférences du CONGRÈS MONDIAL ACADIEN : 13, 16, 17, 18, 19 et 20 août 1994
Centre universitaire de Moncton, Collège communautaire de Dieppe, NB

Nom: _____ **Prénom:** _____
Occupation: _____ **Adresse:** _____
Ville: _____ **Prov., État:** _____
Pays: _____ **Code postal:** _____
Tél.: _____ **Téléc.:** _____

Catégorie d'âge: ❒ 16-24 ans ❒ 25-39 ans ❒ 40-49 ans ❒ 60 ans et plus
Voulez-vous devenir: ❒ Membre actif ❒ Membre de soutien

❒ **Inscription générale** [1] 150$
et
❒ **Aîné.e.s et étudiant.e.s** [1] 100$

❒ **Inscription spéciale** pour aîné.e.s et étudiant.e.s [2] 75$
(N'incluant qu'un laissez-passer pour le spectacle *Louis-Mailloux*.)

❒ **Inscription quotidienne** 40$
❒ 16 ❒ 17 ❒ 18 ❒ 19 ❒ 20 AOÛT

2. Aîné.e.s: 60ans et plus; étudiant.e.s: 16-24 ans, dûment inscrit.e.s dans une institution d'enseignement.

Sommet des femmes en Acadie (13 août)
❒ Activités de la journée 10$ en sus
❒ Souper détente 25$ en sus

Modalité de paiement
❒ Chèque ou ❒ Mandat-poste
❒ Carte VISA no.: _____
Date d'expiration: _____
Signature: _____

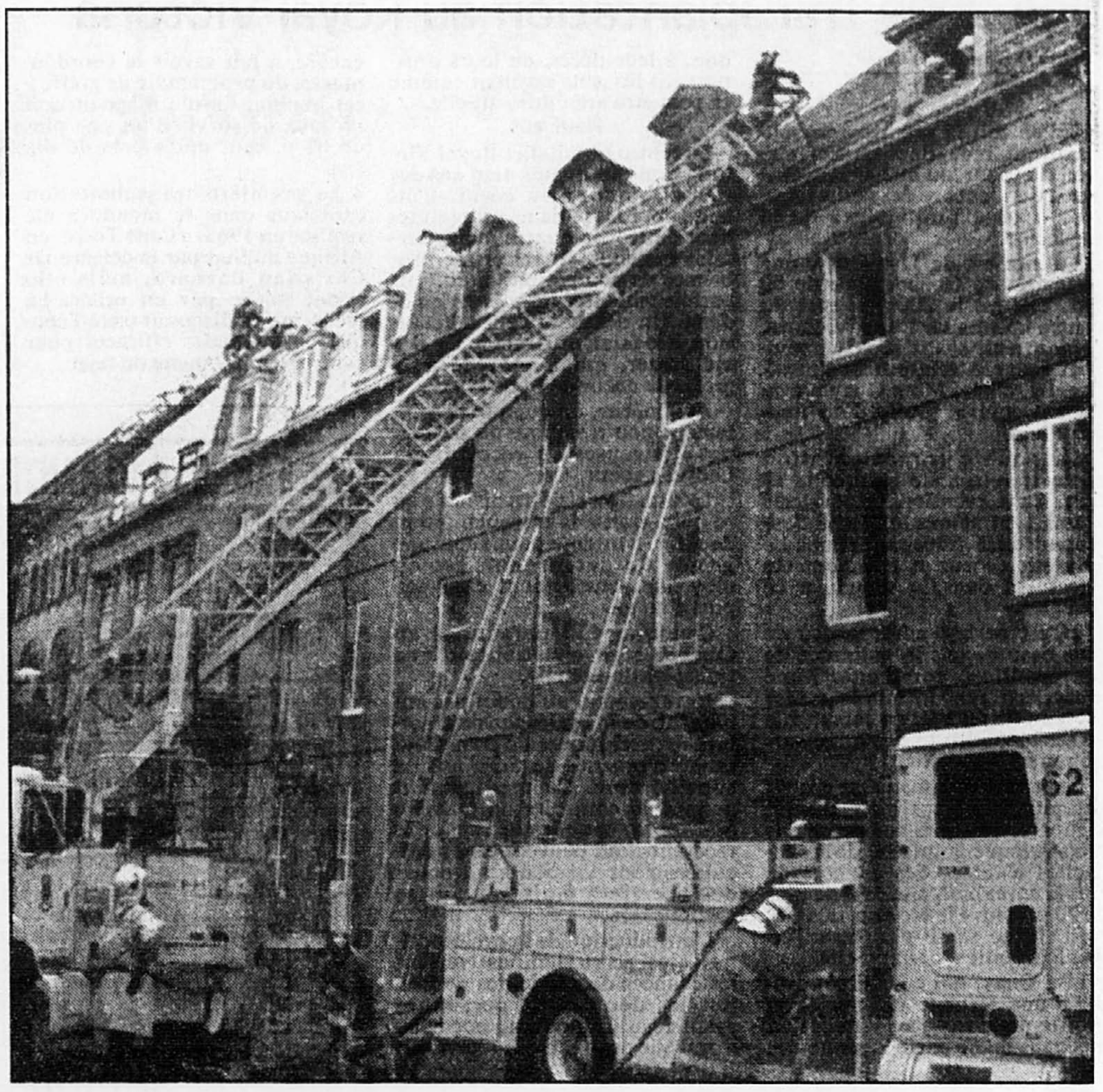
SPECTACLE LOUIS-MAILLOUX (En soirée)
Veuillez encercler votre choix de date :
10 11 12 13 14 16 17 18 19 20 21 AOÛT
PS: Le nombre de sièges disponibles est limité. Les places seront distribuées selon le principe «premier venu, premier servi». Vous pouvez vous procurer des billets additionnels à la Maison du CMA, au coût de 30$ chacun, taxes incluses.

Retournez à: **CONFÉRENCES DU CONGRÈS MONDIAL ACADIEN**
C. P. 4530 DIEPPE (NB) E1A 6G1
ou par **télécopieur**: (506)857-2252.

Les œuvres du Cardinal Léger
Partageons...
(514) 495-2421
130, ave de l'Épée, Outremont, Qc H2V 3T2

PHOTO PC

Une défectuosité du système électrique semble à l'origine de l'incendie qui a dévasté hier après-midi un édifice du Vieux-Québec.



Incendie maîtrisé dans le Vieux-Québec

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Une défectuosité du système électrique pourrait avoir été la cause d'un incendie qui a dévasté hier après-midi l'intérieur d'un édifice de l'arrondissement historique du Vieux-Québec situé près de la porte Saint-Louis, à proximité de la colline parlementaire.

Une soixantaine de pompiers de Québec ont répondu à une alerte générale vers 14 h 30 et trois heures plus tard, le feu était maîtrisé. Personne n'a été blessé et les dommages matériels s'élèveraient à quelques centaines de milliers de dollars.

On a lancé l'appel 999 dans le but d'empêcher les flammes de se propager aux édifices voisins, collés les uns sur les autres.

La portion de l'édifice ravagé abritait les locaux du centre administratif du mouvement religieux Banai aux deux premiers étages et deux locataires aux troisième et quatrième paliers. Les locataires étaient au travail tandis que quatre personnes occupaient les locaux de Banai quand le feu s'est déclaré.

« Tout le monde a eu le temps de sortir aussitôt que le feu a éclaté, a raconté Mme Monique Robert, responsable des affaires publiques de l'organisation religieuse.

« Nous avons d'abord entendu le bris d'un lampadaire au rez-de-chaussée et le feu a immédiatement couru dans les vieux murs pour se répandre aux quatre étages.

« Nous avons été chanceux parce qu'en fin de semaine dernière il y avait des activités ici et plusieurs jeunes y participaient », a dit encore Mme Robert,

L'organisme a perdu du mobilier, d'un coût indéterminé, et une réserve de livres valant environ 50 000 $.

L'eau et la fumée surtout ont occasionné les dégâts.

ORDRES DE LA DIRECTION!
IL FAUT LIQUIDER...
OUVERT DIMANCHE 12 h - 17 h
20 COLLECTIONS D'ÉTÉ DERNIER CRI
ACHETEZ 1 MÈTRE AU PRIX COUR. ET OBTENEZ
2 MÈTRES GRATUITS
• Mélange de lin • Popeline • Tissus pour robes • Tissus pour chemisiers • Shirting • Sheeting froissé • Toile de coton • Faille • Plaid Madras et plus encore. Prix cour. jusqu'à 14,98 m
PATRONS • VOGUE • BUTTERICK • McCALL
3 POUR LE PRIX DE 1* * avec achat de tissu et carte d'or
RABAIS JUSQU'À 60% ET PLUS
DES KILOMÈTRES DE TISSUS D'ÉTÉ DERNIER CRI RÉDUITS DE 50%
NOTRE PLUS BELLE SÉLECTION À CE JOUR TISSUS POUR MARIAGES / RÉCEPTIONS D'ÉTÉ 50% DE RABAIS
TISSUS 100% COTON AUSSI PEU QUE 2,99 m 50% DE RABAIS
ASSORTIMENT DE NOUVEAUX TISSUS D'ÉTÉ EN COTON ET POLY / COTON 50% DE RABAIS
• COLLECTION «NATURELLE» 100% COTON • 100% SOIE • 100% LAINE • DENIM 33 1/3% DE RABAIS
IMPRIMÉS À LIQUIDER! • COTON ET POLY / COTON • RAYONNE FUJIETTE • POLYESTER • CHALLIS RAYONNE • CHALLIS À RELIEFS ÉCONOMISEZ JUSQU'À 62%
ACCESSOIRES DE COUTURE 30% DE RABAIS • Fil Coats et Gütermann • Glissières • Rubans • Boutons et boucles et bien plus encore!
TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS DERNIER CRI POUR LA DÉCORATION ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%
GRATUIT SERVICE D'ACHAT À DOMICILE • RIDEAUX • STORES • LITERIE, ETC. 493-6666 Sans obligation d'achat
FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.
■ PLACE VERSAILLES – 7275, rue Sherbrooke est 493-6666
■ RUE STE-CATHERINE – 354, rue Ste-Catherine ouest 866-1821
■ VILLE ST-LAURENT – 1240, boul. Laurentien 334-0910
■ NOTRE-DAME-DE-GRÂCE – 6444, avenue Somerled 483-2685
■ DORVAL – 2050, boul. St-Regis 683-4550
■ MONTREAL – 1178, rue Beaumont 737-4755
■ LASALLE — 8469, boul. Newman 365-8045
■ CHOMEDEY, LAVAL – 1205, boul. Labelle 688-1039
■ DUVERNAY, LAVAL – 1950, boul. de la Concorde 662-1880
■ ST-LÉONARD – 6654, rue Jean Talon est 899-0060
■ CENTRE GREENFIELD PARK – 443, boul. Taschereau 672-6684
■ TRACY / SOREL - 7000, boul. de la Plaza Tracy 746-0047
En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
VISITEZ NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 7760, RUE SHERBROOKE E., POUR DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES.
W2115881

DES PETITES RETOUCHES À FAIRE?

VOUS ÉCONOMISEZ 56%
STUDIO NOVA by MIKASA
MAISON BLANCHE
Service de Vaisselle, 20 morceaux
58,99
Comparable à 135,00
MARTEX
Douillettes assorties
JUMEAU 49,99
Deux places 59,99
Grand 69,99
Très grand 79,99
Comparable à 79,00 à 129,00
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 39%
Contenants de remisage Hi Top 5.9L à 48.9L
2,99 à 14,99
Comparable à 4,00 to 23,00
VOUS ÉCONOMISEZ 62%
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40%
NOUVEAU
VOUS ÉCONOMISEZ 20%
BLACK & DECKER "SURGE X-PRESS"
Fer à repasser à vapeur et auto-nettoyage
Modèle #FL850S
35,99
Comparable à 44,99
LAGOSTINA COPPER PLUS
Batterie de cuisine, 7 morceaux
99,99
Comparable à 264,00
NOUVEAU
Rubbermaid
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 67%
MARTEX Springmaid
CANNON STEVENS
Ens. de Draps assortis
JUMEAU 19,99
Deux places 34,99
Grand 44,99
Très grand 54,99
Comparable à 59,00 à 129,00
SERVIETTES DE PLAGE
3,49 à 27,99
Comparable à 5,00 à 49,00
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 44%
LAVETTES et LINGES DE VAISSELLES
100% coton
Lavettes paquet de 13
4,99
Linges de vaisselle paquet de 6
5,99
Linges de vaisselle paquet de 6 - jumbo
6,99
LEGACY
Serviettes légèrement imparfaites
Bain 7,99
Main 5,99
Débarbouillette 2,99
Comparable à 6,00 à 19,00 (si 1re qualité)
Serviettes ROYAL CLASSIC
Bain 7,99
Main 5,99
Débarbouillette 3,99
Comparable à 5,00 à 11,00
CANNON
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%
Registre de cadeaux
Nous avons tout pour votre chez-vous...
BAS PRIX JOUR APRÈS JOUR
CLUB ULTIMA MD
Le magasin-entrepôt qui offre la plus vaste sélection de linge de maison et d'articles de cuisine à Montréal!
WEST ISLAND
3205, boul. des Sources
(Galeries des Sources)
Tél.: 685-6565
ST-LÉONARD
6755 est, boul. Métropolitain
(coin Langelier)
Tél.: 322-2000
ADHÉSION GRATUITE pour tous
HEURES D'OUVERTURE
Lundi, Mardi 10h00 - 18h00
Mercredi, Jeudi, Vendredi 10h00 - 21h00
Samedi 9h00 - 17h00
Dimanche 11h00 - 17h00
CHÈQUES PERSONNELS ACCEPTÉS

Trois jours de congé impayés pour les cols bleus de Montréal

GILLES GAUTHIER

■ La Ville de Montréal enlève trois jours de paye à ses cols bleus pour réduire de un p. cent, comme l'exige la loi 102 adoptée par le gouvernement du Québec, pour réduire leur masse salariale.

La première « récupération » a été effectuée vendredi dernier, le 1er juillet, jour de la Fête du Canada, ce qui explique les moyens de pression exercés ce jour-là par les cols bleus, qui ont immédiatement été convoqués devant le Conseil des services essentiels à la demande de la Ville.

L'administration a décidé que les deux autres journées non payées seraient le 5 septembre (Fête du travail) et le 10 octobre (Action de grâce).

La présidente du comité exécutif, Léa Cousineau, avait annoncé au début de l'année qu'à défaut d'une entente avec les syndicats avant le 31 mars dernier, la Ville amputerait chaque chèque de paye jusqu'à la fin de l'année pour enlever le un p. cent.

Elle est passée aux actes en avril mais, selon le négociateur en chef, Michel Brousseau, les cols bleus ont fait savoir qu'ils seraient « moins insatisfaits » si l'administration récupérait la somme en coupant les salaires pour trois journées fériées plutôt qu'en grignotant chaque chèque. La Ville leur a alors remboursé les montants prélevés.

Étant donné, poursuit-il, qu'il n'y avait pas, à l'approche du 1er juillet, d'entente formelle entre les deux parties, la Ville a décrété que les cols bleus qui n'étaient pas appelés à travailler ce jour-là ne seraient pas payés. Ceux qui auraient travaillé si le syndicat n'avait pas exercé de moyens de pression auraient, précise-t-il, reçu l'équivalent d'une rémunération double plutôt que triple.

Pourquoi avoir choisi ces trois journées de fête ? À cause du risque de tempête de neige, qui exigerait la mobilisation de centaines, sinon de milliers, de cols bleus pendant les derniers congés de l'année, répond en substance le négociateur en chef. La loi exige que la diminution de un p. cent soit achevée avant le 1er janvier prochain.

La convention collective des cols bleus a été prolongée jusqu'au 31 décembre prochain par la loi 102. Un accord a été conclu récemment avec les cols blancs pour le renouvellement de leur convention, qui prenait fin à la même date.

Quatre ans de prison à un proxénète

YVES BOISVERT

■ Le proxénète Nelson Lechasseur a été condamné à quatre ans d'emprisonnement, hier, par le juge François Daviault, de la cour supérieure.

Lechasseur, 31 ans, avait été déclaré coupable la semaine dernière par un jury d'avoir vécu des fruits de la prostitution, d'avoir incité une mineure à se prostituer, d'avoir eu des contacts sexuels (consensuels) avec elle en étant en situation d'autorité et de l'avoir giflée.

Lechasseur avait recruté une adolescente (âgée de 15 et 16 ans au moment des événements), l'avait aidée à se prostituer et lui réclamait la plus grande partie de ses revenus.

Invoquant la responsabilité de la jeune fille, la défense suggérait au juge Daviault de libérer Lechasseur qui a purgé trois mois de détention préventive.

Le juge Daviault a qualifié cette proposition de «totalement déraisonnable», surtout compte tenu des antécédents de Lechasseur. Celui-ci a en effet été condamné à de nombreuses reprises depuis 1983 pour vol à main armée, séquestration, méfait, utilisation illégale d'une arme à feu, etc.

«Ce dossier parle de lui-même, a dit le juge. Il s'agit d'un individu criminalisé jusqu'à un certain point. Le facteur qui doit primer est celui de la protection de la société et en particulier de notre jeunesse.»

Le juge Daviault a expliqué que même si la victime consentait à vivre de la prostitution, cela n'autorisait en rien Lechasseur à agir comme proxénète.

Le casino n'a pas encore changé le monde de Charlevoix, mais...!

PASCAL LAPOINTE

■ Quelque 26 000 personnes sont venues au casino de Pointe-au-Pic depuis son ouverture, il y a dix jours, mais les files d'attente sont pratiquement inexistantes, les visiteurs y passant pas mal moins de temps que prévu.

Le chiffre réjouit cependants les administrateurs, puisqu'il correspond à leurs prévisions. En revanche, «il y a passablement de gens qui viennent juste pour voir», reconnait le directeur, Jean-Yves Saint-Laurent.

Ouvert 18 heures par jour, le casino peut accueillir 600 joueurs à la fois. Loto-Québec estimait, avant l'ouverture, que chaque visiteur mettrait en moyenne six heures à faire le tour.

À Pointe-au-Pic, pendant ce temps, la maison de jeux n'a pas encore bouleversé la vie du village.

Les auberges et hôtels sont actuellement pleins dans tout Charlevoix, mais il en est ainsi chaque année entre la Saint-Jean-Baptiste et la fête du Travail, période du tradionnel boom touristique. Rien d'étonnant donc, à ce que les aubergistes se sentent sous pression. «En fin de semaine, ça a été de la folie», raconte René Simard, de l'auberge *Les Sources*.

«Cette année, c'est très fort. Mais c'est pas dû seulement au casino.» Le beau temps des dernières semaines, juge-t-il, a donné un bon coup de pouce.

La manne ne profite pas à tout le monde: «On n'a pas encore vu de clients», se plaint Rita Harvey, propriétaire de la boutique d'artisanat *La Quenouille*, à dix minutes de marche du casino. «En fin de semaine, j'ai eu deux personnes». Elle constate qu'il y a beaucoup plus d'automobiles qui passent sur la rue principale, devant sa boutique, «mais ces gens-là vont au casino. Ils ne viennent pas pour nous autres, c'est certain.»

Plusieurs commerçants et aubergistes se montraient très sceptiques, il y a deux semaines, devant Loto-Québec et ses prévisions de 350 000 visiteurs par année. Leur scepticisme demeure. «Je demeure encore convaincu, affirme René Simard, que le casino ne changera pas la vie au village.»

Il constate par contre qu'une partie de sa clientèle, depuis 10 jours, est d'un genre nouveau: des gens qui n'ont pas l'habitude de choisir une auberge pour se loger —à Pointe-au-Pic. Ils n'ont guère le choix selon lui puisqu'en-dehors du Manoir Richelieu, la grande majorité des chambres sont dans des auberges. «C'est une clientèle qu'on ne pouvait pas rejoindre avant le casino». Et c'est une clientèle moins fidèle, ce que M. Simard ne manque pas de déplorer: «quand ils veulent aller manger, ils se promènent d'une auberge à l'autre, et ils recherchent la table la moins chère.»

Les deux propriétaires de la boutique *Casse-Noisettes*, Brigitte et Hélène Warren, sont de leur côté très optimistes devant l'été qui s'amorce. «Ca va très bien jusqu'ici, affirme Brigitte Warren. Ce n'est peut-être pas la cohue, mais il y a plein de monde qui entrent pour voir.»

Le dépanneur mohawk roulait trop vite

PASCAL LAPOINTE

■ La Sûreté du Québec a arrêté hier, pour conduite dangereuse, un Mohawk de 50 ans, propriétaire de dépanneur sur la réserve de Kanesatake.

L'incident serait sans doute passé inaperçu, s'il s'était produit n'importe où ailleurs. Pourtant, une quinzaine de journalistes, photographes et cameramen s'étaient déplacés pour écouter un agent des relations publiques de la SQ décrire en long et en large une arrestation somme toute banale, survenue à deux pas de la maison du Conseil de bande.

La scène en disait long sur la tension qui règne entre autochtones et policiers. Wendy Nicholas, assistante sociale au Conseil de bande, qui fut témoin de l'arrestation, accusait les policiers d'avoir utilisé une force excessive. Luc Gadoury de son côté, officier de la SQ, accusait l'individu, Peter Canatonquin, d'avoir résisté à son arrestation et d'avoir proféré des menaces de mort contre un des agents.

Par ailleurs, il fallait voir la vitesse à laquelle se propagent les rumeurs aussitôt qu'un incident a lieu sur la réserve. Entre 9 h 50 et midi, on a d'abord cru que l'individu arrêté était un membre du Conseil de bande; on a ensuite laissé entendre que les Mohawks préparaient une manifestation devant le poste de la SQ. En fait, seules deux femmes de la réserve venues aux nouvelles, dont Mme Nicholas, se trouvaient devant le poste en début d'après-midi. Elles ont quitté les lieux longtemps avant que l'homme ne soit conduit au palais de justice de Saint-Jerôme.

M. Canatonquin a comparu pour conduite dangereuse, voies de fait sur un policier et menaces de mort.

Le Salon
d'Antiquités
et d'art populaire de North Hatley
les 8, 9 et 10 juillet
au Club de curling
Entrée: 5 $
(payable à la porte)



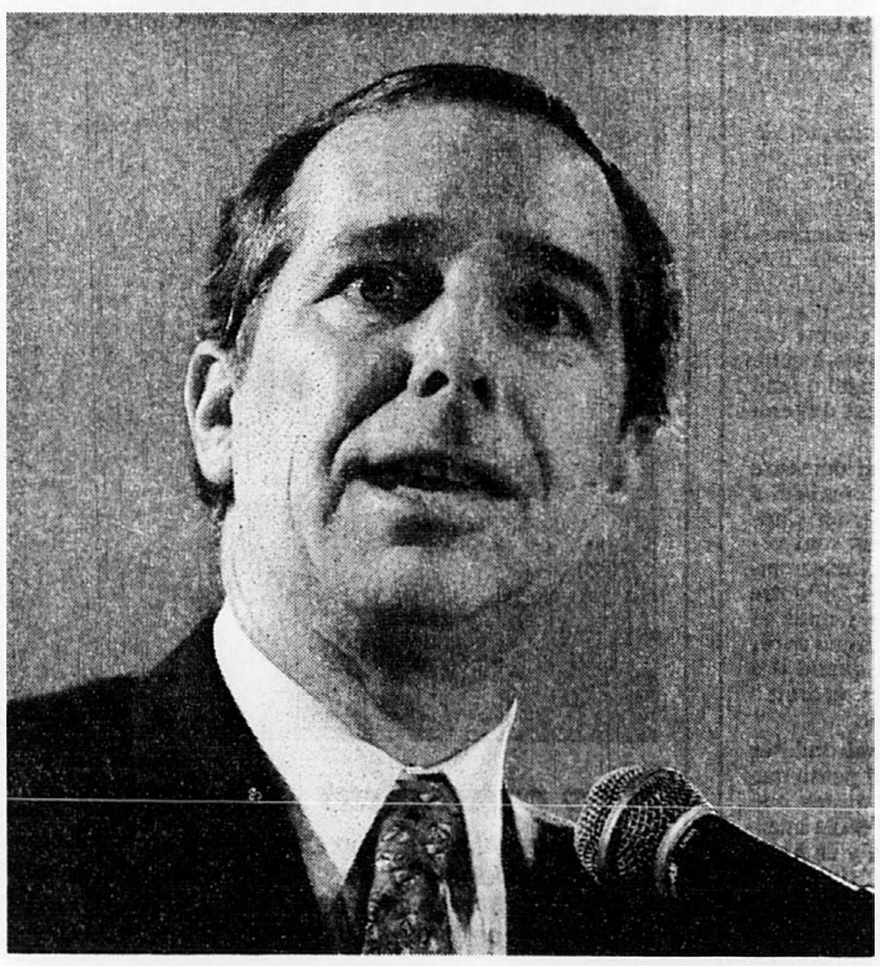
Soirée
des collectionneurs
le 8 juillet à 18 h 30
Cette soirée d'ouverture
inclut cocktails et délicieux hors-d'oeuvre.
Billets: 20 $ - En vente à l'avance à la
Galerie Jeannine Blais
100, rue Main, North Hatley
et au
Festival du lac Massawippi
C.P. 606, North Hatley (Québec) J0B 2C0
(819) 842-2179 - (819) 842-2637
le samedi 9 juillet, de 10 h à 18 h;
le dimanche 10 juillet, de 11 h à 17 h.
North Hatley
(Québec)
B255 - 706

Compromettre ou Construire



Photos: R. Kirdi / Agence P.P.I.

Jacques Parizeau, Chef du Parti Québécois
et chef de l'opposition



Daniel Johnson, Premier Ministre du Québec
et chef du Parti Libéral

Le Parti québécois affirme que, dès son arrivée au pouvoir, il estime avoir le mandat d'enclencher le processus d'accession du Québec à la souveraineté.

L'enclenchement

Dès qu'il sera élu, un gouvernement issu du Parti Québécois :
- *Fera adopter par l'Assemblée nationale une déclaration solennelle affirmant la volonté du Québec d'accéder à sa pleine souveraineté;*
- *Aura la responsabilité et le mandat d'établir, à la suite de discussions avec le gouvernement fédéral, l'échéancier et les modalités de transfert des pouvoirs et des compétences ainsi que les règles de partage de l'actif et des dettes;*
- *Fera adopter une loi instituant une commission constitutionnelle ayant le mandat de rédiger un projet de Constitution du Québec souverain.*

*Extraits du programme du Parti Québécois (page 5)

Le Parti libéral du Québec est clair. Il veut donner la priorité à l'emploi et à l'amélioration du niveau de vie des Québécois. Et le bilan des six premiers mois au pouvoir de Daniel Johnson et de son équipe le démontre nettement.

L'emploi
- *50 000 emplois ont été créés entre janvier et mai.*
- *La TVQ a été uniformisée à 6,5%.*
- *Ententes avec le Nouveau-Brunswick et l'Ontario sur l'ouverture des marchés.*
- *Impôts réduits pour 92% de la population.*
- *Fonds décentralisés de création d'emplois pour soutenir le développement des régions : 6 000 emplois créés depuis février par cette mesure seulement.*
- *Ententes sur le programme d'infrastructures avec la maîtrise d'oeuvre au Québec (création de 20 000 emplois).*
- *Programme de rénovation résidentielle de 154 millions $ avec des retombées de 7 600 emplois*

Les enjeux sont clairs. À vous de choisir.

LIBÉRAL

Cette annonce a été retenue et payée par Nathalie Bernier, pour le Parti libéral du Québec.



PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*
Thomas Mulcair

Thomas Mulcair tentera de succéder à Lise Bacon

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pour le premier ministre Daniel Johnson ce n'est pas important de savoir si les Québécois vont continuer à acheter chez Wal-Mart s'il y a une séparation, principalement parce que « l'on sait que cette chaîne se spécialise dans les zones à moins haut revenus ».

Le premier ministre désigné était à Laval, hier, pour présenter à la presse celui qui tentera de succéder à Lise Bacon à titre de député du Parti libéral du Québec du comté de Chomedey.

Le choix s'est porté sur Me Thomas Mulcair, 39 ans, qui a été président de l'Office des professions du Québec de 1987 à 1993. Cette nomination prend par surprise le milieu lavallois puisque que le mom de Me Mulcair n'a jamais été évoqué parmi les successeurs envisagés à celle qui a quitté son poste quand Daniel Johnson est devenu premier ministre.

Me Mulcair, qui demeure maintenant à Beaconsfield, a grandi dans le quartier Chomedey. Ses parents sont venus s'établir dans l'ex-municipalité de l'Abord-à-Plouffe en 1950. Issu d'une famille de 10 enfants, il souligne avoir quitté l'île Jésus quand il a entrepris ses études en droit à l'Université McGill.

Il aimerait revenir habiter Chomedey, mais il pense que cela sera difficile du fait que sa fille fréquente l'école internationale et qu'il n'y en a pas à Laval.

Pour le premier ministre Johnson, cette arrivée représente le renouvellement de l'équipe libérale.

Même si le chef libéral a encensé son nouveau candidat, Me Mulcair n'a pas eu droit au titre de vedette, comme ce fut le cas la veille avec François Ouimet.

Dans sa présentation, M. Johnson a souligné que Me Mulcair était sensible aux droits des minorités et de tous les Québécois.

Plusieurs journalistes se sont étonnés de ne pas voir Mme Bacon. Me Mulcair a souligné qu'il lui avait parlé lundi et que tout s'était bien déroulé.

À la fin de la conférence de presse, il a aussi été question de Mario Bertrand et de M3i. Rappelons qu'Hydro-Québec a déclaré que M. Bertrand était dans son droit.

Le premier ministre a indiqué qu'il attendait l'avis des conseillers juridiques du gouvernement avant de commenter davantage.

Les chefs indiens gardent les yeux fermés

Ceux qui éliront le chef de l'APN ne montrent aucune volonté de changement

MARIE-CLAUDE LORTIE
envoyée spéciale

La Presse *À SASKATOON*

Si un vent de changement vient balayer la direction de l'Assemblée des premières nations aujourd'hui, ce ne sera pas à cause des discours qu'ont prononcé les cinq candidats au leadership hier après-midi, mais plutôt à cause des tractations de coulisse qui auront eu lieu durant la soirée, ou encore de la dynamique qui se développera sur le plancher, durant la journée, après le premier tour de scrutin.

Parce qu'hier en fin de journée, deux choses semblaient en effet bien claires.

La première, c'est que les discours des candidats n'ont pas provoqué de mouvements perceptibles en faveur de l'un d'entre eux. L'autre c'est que même si aucun des cinq candidats dont le chef national actuel Ovide Mercredi n'a une avance clairement quantifiable, aucune volonté de changement n'a pris d'assaut le plancher de SaskPlace où les 633 chefs autochtones du pays éliront leur nouveau chef national plus tard aujourd'hui.

Les discours, donc, n'ont pas semblé faire basculer les chefs, même si Konrad Sioui a vivement fait appel au sentiment nationaliste des autochtones en clamant « Nous ne sommes pas des citoyens canadiens et nous ne le serons jamais. (...) Nous ne serons jamais Québécois ou Canadiens » et en insistant très longuement sur la protection et le respect des traités.

Ovide Mercredi non plus n'est pas ressorti particulièrement du lot, même s'il a complètement évité la question constitutionnelle pour laquelle il a été très critiqué, pour insister plutôt sur son nouvel unique objectif, le développement économique, sujet qu'on lui reproche de ne pas avoir assez traité durant son premier mandat.

En fait, M. Mercredi a été le seul des cinq candidats à ne pas insister sur la nécessité de protéger les traités des nations qui sont situées au Québec si un processus d'indépendance était encienché et d'assurer un dialogue « de nation à nation » entre les autochtones et le gouvernement fédéral.

Donc, après les discours, les indécis interrogés par *La Presse* étaient aussi indécis avant qu'avant les discours, et les partisans n'avaient pas changé d'allégeance non plus.

« Konrad a donné un excellent discours. Mais moi, même après les discours, je continue à appuyer Delia. Et si je dois changer après le premier tour de scrutin, je voterai pour Ovide Mercredi », a expliqué Everett Martin, chef de Eel River au Nouveau-Brunswick, un des rares supporters de Mme Opekokew à ne pas porter le T-Shirt turquoise de l'équipe.

« Ils ont tous fait de bons discours mais je n'ai pas changé d'idée. J'appuie Wally McKay », a ajouté le chef Vernon Roote, de la nation de Pic Morbert en Ontario.

« Moi, même après les discours, je me pose toujours la même question. C'est que je ne suis toujours pas sûr qu'il faut vraiment changer de chef national », confiait Kerry Prosper, chef de Afton, une nation de Nouvelle-Écosse.

L'autre chose qui ressort donc aussi clairement de cette première journée de congrès de leadership (il faut dire cependant que les chefs gardent leurs jeux très fermés) c'est que malgré la présence de quatres candidats qui ont tous reçu les appuis de base nécessaire pour contester le leadership d'Ovide Mercredi, on ne sent pas de volonté de changement très forte chez ceux qui seront appelés à élire le chef national de l'APN pour les trois prochaines années.

Mis à part Konrad Sioui qui a vivement critiqué le déficit légué par l'administration Mercredi 2,26 millions en 1994 et plus de 750 000 $ en 1993 et qui a aussi critiqué l'approche constitutionnelle du chef national actuel, même les candidats ont peu parlé de la nécessité de changer les choses, pour insister plutôt sur ce qu'ils voudraient faire.

Comme M. Sioui, Mme Opekokew a longuement parlé de la nécessité de faire respecter les traités. Wally McKay a insisté sur l'importance de créer une unité entre les nations. Mike Mitchell, ancien chef Mohawk d'Akwesasne qui est entré par une porte de côté, en costume traditionnel avec haute coiffure de plumes en chantant a insisté sur l'importance du contact très étroit avec la base de l'APN.

Selon Romeo Saganash, vice-chef de Waswanipi, c'est seulement aujourd'hui, après le premier tour de scrutin, qu'on commencera à avoir une idée vraiment claire de la suite des événements.

Mais son intuition lui dit qu'Ovide Mercredi, Wally McKay et Mike Mitchell, sont les seuls qui passeront au second tour. Jocelyne Gros-Louis, chef Huron, croit en revanche que M. Sioui a « d'excellentes chances ». « M. Mercredi, il est très compétent, mais faut pas oublier que beaucoup lui reprochent de ne pas être assez proche de la base », dit-elle.

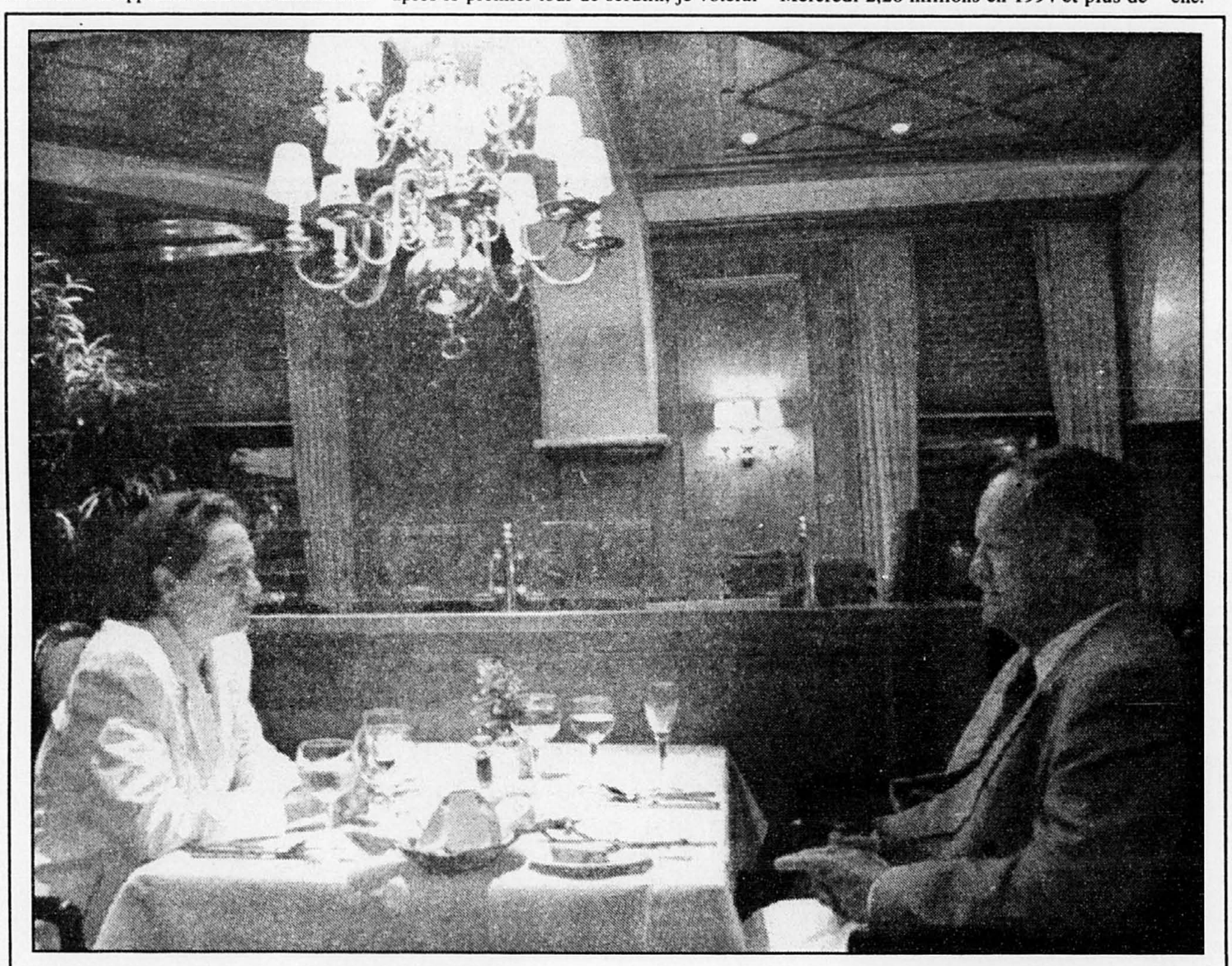


PHOTO PC

Une pause en Allemagne

Le premier ministre Jean Chrétien et son épouse, Aline, ont été surpris par un photographe, hier, dans un restaurant de Bonn, en Allemagne. Le premier ministre était en route pour Naples, où se tient le sommet du G7. Il compte notamment y rassurer le chancelier allemand Helmut Kohl en lui faisant savoir que le Canada n'est pas en train de tourner le dos à l'Europe lorsqu'il lorgne du côté de l'Asie en quête de nouveaux marchés.

Aéroport Pearson : la bataille se prépare à Ottawa

Presse Canadienne
OTTAWA

Les députés libéraux aux Communes et les sénateurs conservateurs pourraient livrer cet été une bataille rangée concernant le projet de loi annulant la privatisation de l'aéroport Pearson de Toronto.

En cas d'affrontement interminable, ce sont les contribuables qui paieront la note — « des centaines de millions de dollars en bataille juridique » —, a indiqué hier le ministre des Transports, Doug Young, devant un comité sénatorial.

Lors d'un débat souvent acrimonieux, le ministre a défendu le projet de loi de son gouvernement, qui permet d'annuler le contrat de privatisation de l'aéroport Pearson, évalué à 750 millions, tout en privant les promoteurs de tout recours juridique une fois le règlement imposé par décret.

Le sénateur conservateur John Lynch-Staunton a rappelé que le projet de loi fait suite à un rapport rédigé par l'ex-Trésorier de l'Ontario Robert Nixon, qui concluait que le contrat avait donné lieu à du favoritisme et du lobbying excessif des amis de l'ex-premier ministre Brian Mulroney.

Le contrat était devenu un élément majeur de la dernière campagne électorale, les conservateurs l'ayant signé aux derniers jours de leur mandat.

Le sénateur Lynch-Staunton a mis au défi le ministre Young de tenir une enquête publique sur le contrat pour déterminer qui exactement a forcé la note sur le lobbying.

« Si vous désirez de l'information sur les lobbyistes, vous les connaissez bien, demandez-leur », a répondu le ministre. « Je suis absolument convaincu que ça ne prend pas un génie pour comprendre à quel point ce contrat sent mauvais. »

Le ministre Young a indiqué aux sénateurs que s'ils souhaitaient une enquête publique, qu'ils convoquent eux-mêmes des témoins au comité sénatorial. Le gouvernement, a-t-il dit, ne s'engagera pas dans ce processus interminable.

Les sénateurs conservateurs ont reçu l'appui mardi de deux constitutionnalistes, qui ont estimé que le projet de loi viole la constitution en refusant aux promoteurs le droit à tout recours devant les tribunaux.

C'est une « violation grossière » de l'autorité de la loi, a indiqué le professeur Douglas Schmeiser, de l'Université de la Saskatchewan.

Le ministre Young a indiqué qu'il ne rappellerait pas la Chambre pour débattre d'éventuels amendements proposés par le Sénat. Mais, a-t-il dit, la décision appartient au premier ministre Jean Chrétien et au leader du gouvernement en Chambre, Herb Gray.

L'ombre du Rwanda plane sur les Jeux de Paris

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS

Il se passe toujours quelque chose dans le monde de la francophonie.
Au premier sommet francophone de Paris, en 1986, on était en pleine affaire Duvalier (Jean-Claude). Celui-ci venait de recevoir l'asile politique temporaire de la France, et ce visiteur plus ou moins désiré paraissait bien encombrant pour la diplomatie française. Fallait-il s'en débarrasser au plus vite ? le traiter, au contraire, avec les égards dus (?) à un dirigeant déchu ? Dans les dîners officiels, où l'on côtoyait tous les « grands » d'Afrique, on n'en parlait pas trop, mais tout le monde y pensait.

Cette fois, avec l'ouverture officielle, ce soir dans la Cour Carrée du Louvre, des Deuxièmes Jeux de la Francophonie, la coïncidence est nettement plus désagréable. Au moment même où le premier ministre Balladur qui remplace finalement le président Mitterrand présidera vers 22 h 30 l'inauguration officielle, devant les quelque 3000 participants et autant d'invités, personne ne sait où en sera la situation sur le terrain au Rwanda.

En tout cas elle évolue rapidement. Depuis hier, les quelque 2000 soldats français de la force d'intervention « Turquoise » regroupés dans la partie ouest du pays sont pratiquement au contact avec les troupes du FPR, et ont reçu l'ordre pour des raisons « humanitaires » de tenir leurs positions. Ce qui équivaut à empêcher le FPR de parachever sa victoire sur les dernières forces gouvernementales. Un choc frontal est donc possible à tout instant. On imagine l'effet que cela ferait dans ces Jeux de la Francophonie, alors que le Burundi voisin (présent à Paris) était a priori hostile à l'intervention française, de même que beaucoup de populations africaines de la région (au Zaïre notamment). Et en l'absence quasi-totale d'alliés dans cette intervention.

Certes, la question d'une participation de dernière minute du Rwanda (officiel) aux Jeux paraissait réglée à la veille de l'inauguration. La France avait fait savoir (par quels canaux ?) aux représentants du gouvernement « légal » rwandais que dans les circonstances leur présence aux Jeux était inopportune, et que les visas d'entrée ne seraient pas accordés. Il restait le risque de voir apparaître des « Rwandais officiels » de Paris désireux de se faire entendre sur la place publique. Ou de voir s'exprimer publiquement des désaccords avec l'intervention française, en cas de début d'affrontements avec le FPR.

Dans l'ensemble, les Jeux se présentaient hier, au moins sur le plan sportif, comme un événement plutôt sérieux, où plusieurs pays présentaient, notamment en athlétisme, certains de leurs meilleurs champions: Bruny Surin pour le Québec, Bruno Marie Rose ou Daniel Sangouma pour la France. Comme le disait un expert sportif, « il n'y aura certainement pas de records mondiaux battus, mais peut-être des records nationaux ».
Reste que l'ensemble de la manifestation s'est pour l'instant préparée dans une indifférence quasi-totale des médias français.

Disons pour se consoler que le dernier Sommet francophone au palais de Chaillot à Paris était passé au moins aussi inaperçu du Français moyen et du Parisien de base, sinon pour les embouteillages monstres que provoquaient les déplacements de chefs d'État. Avec de simples ministres de la Jeunesse et des Sports, les mesures de sécurité sont moins lourdes. Cependant, pour une manifestation d'une semaine où en principe on attend des spectateurs, la rumeur médiatique reste bien discrète. Et, mise à part la retransmission très formelle de France 3 ce soir, il n'y aura guère que la couverture par TV5 (pratiquement invisible en France) pour témoigner de ces Jeux de la francophonie.



PHOTO REUTER
Allan Rock

Ottawa crée un groupe consultatif sur la prévention du crime

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne

OTTAWA

Après avoir resserré de nombreuses lois criminelles, le gouvernement fédéral a annoncé hier qu'il prenait la route de la prévention du crime en mettant sur pied un groupe consultatif à cet effet.

Le Conseil national de prévention du crime, tel que demandé par un comité parlementaire, sera responsable de l'élaboration de la stratégie fédérale de prévention.

Invités au dévoilement d'une « stratégie nationale sur la prévention du crime », les journalistes présents n'ont pas caché leur surprise devant l'absence de toute autre mesure.

À part quelques grands énoncés de principe, aucune mesure concrète n'a été présentée hier par le Solliciteur général Herb Gray et le ministre de la Justice Allan Rock. M. Gray a précisé qu'il s'agissait d'un premier pas.

En fait, le conseil devra débrouissailler tout le terrain et dénicher ce qui se fait déjà à travers le pays, allant de l'aide aux femmes violentées aux programmes de sécurité communautaire. Il recommandera aux ministres fédéral et provinciaux de la Justice les mesures prioritaires à adopter pour enrayer « les causes sociales de la criminalité ». Le conseil devra d'ailleurs faire rapport chaque année au comité interministériel.

Il proposera aussi des structures adéquates pour prévenir le crime et assurera l'échange d'information sur les expériences en cours.

Le mandat du conseil indique qu'il « préconisera une approche globale, y compris le développement social, la participation des communautés, la réduction des occasions de commettre des crimes et des mesures efficaces de la part du système de justice ».

Le conseil a commencé ses travaux hier et les poursuit aujourd'hui à Ottawa. Il est composé de 25 personnes ayant une expertise en matière de prévention. Il bénéficiera d'un budget 685 000 $ la première année et d'environ quatre millions au total pour les cinq prochaines années.

Le Conseil sera présidé par M. Ross Hastings, criminologue à l'Université d'Ottawa. La vice-présidente est Mme Johanne Vallée, directrice générale de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec.

Pour Ottawa, la création du conseil s'inscrit dans un plan d'ensemble de lutte contre le crime qui a démarré ce printemps avec le resserrement des lois sur les jeunes contrevenants et sur les libérations conditionnelles, a expliqué le ministre de la Justice.

M. Rock s'est défendu de créer ce conseil uniquement pour marquer des points dans l'opinion publique.

En fait, il croit que le conseil peut jouer un rôle très utile pour contrer les idées fausses qui ont cours au sujet du niveau de criminalité au Canada.



RONA L'entrepôt

140 000 pieds carrés de bas prix garantis à tous les jours!



Émail acrylique au latex «Ultra» 52375041/51
Pour l'intérieur, fini perle ou semi-lustré, blanc
3.78 L
26.95



Latex d'intérieur «Premium» 52375306/10
Fini perle ou semi-lustré, blanc
3.78 L
18.95



Peinture antirouille TREMCLAD 0330040
Choix de couleurs
946 ml
8.79



Ruban-cache, 55 m 20005000/1/2/3

24mm	1.49
36mm	1.99
48mm	2.79

18mm **99¢**



Teinture et vernis «Circa 1850» 07765000
Choix de couleurs
250 ml
Permet de teindre et vernir en une seule opération
6.58



Émail uréthane «Ultra» 52375131
Intérieur/extérieur
Fini mélamine lustre doux, blanc
946 ml
11.95



Latex acrylique Super adhérent «Ultra» 52375063
Pour l'intérieur extérieur, blanc
3.78 L
19.95



Teinture «CETOL 1» 54005246
Pour l'extérieur, fini naturel
3.78 L
43.99



Teinture opaque «ULTRA» 52375260
Latex acrylique ou alkyde pour l'extérieur.
Choix de couleurs
3.78 L
22.95



Vernis Varathane Élite Fini Diamant
Fini clair lustré
43.68 3.78 L 80455014
14.94 946 ml 80455013



Latex d'intérieur 54005001
Fini mat pour plafonds, blanc
3.78 L
20.99



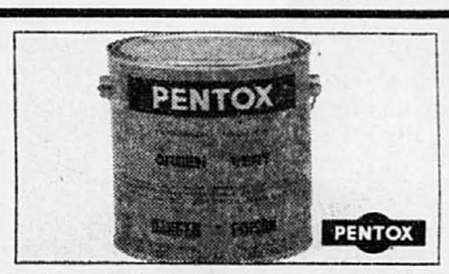
Latex d'intérieur 54005023
Fini platine, blanc
3.78 L
26.99



Teinture au latex 2013309
Choix de séquoia, noyer, cèdre, blanc
3.78 L
17.99



Nettoyant pour terrasses 1449182
Nettoie les surfaces de bois extérieures. Ne contient aucun agent de blanchiment
3.79 L
19.95



Préservatif hydrofuge 0849002/04
Pour l'apprêt et le scellage du bois
Choix de clair, vert ou brun
4 L
22.99



Latex d'intérieur 54005109
Fini sous-couche, blanc
3.78 L
18.99



Super latex d'intérieur 2013001
Fini mat pour plafonds, blanc
3.78 L
14.99



Enduit protecteur d'entrée asphaltée 0636001
19 L
19.99



Adhésif de construction PL200 0040082
Imperméable tout usage
300 ml
2.29



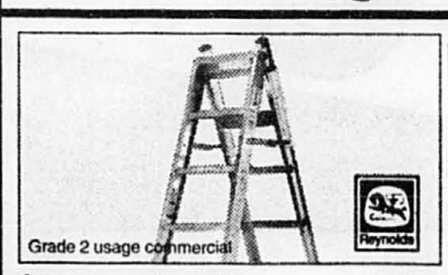
Scellant thermoplastique «Mono» 0330162
Pour l'extérieur.
Clair ou blanc
300 ml
4.25



Super latex d'extérieur 2013131
Fini semi-lustré, blanc
3.78 L
19.99



Super latex d'intérieur 2013003
Fini perle,blanc
3.78 L
16.99



Échelle transformable 0270126
Se transforme en escabeau, type chevalet, échelle pour escalier et à rallonge.
S'allonge de 7' à 11'
89$



Latex d'intérieur 2013406/456
Fini apprêt scelleur, blanc
18.9L **39.99**
8.99 3.78 L



Latex d'intérieur 2013404/454
Fini semi-lustré, blanc
18.9L **47.99**
9.99 3.78 L



Ensemble à peinturer 3 morceaux 0158365
Comprenant un rouleau de 9 1/2", un manchon et un plateau à usage unique
3.95

STORES HORIZONTAUX

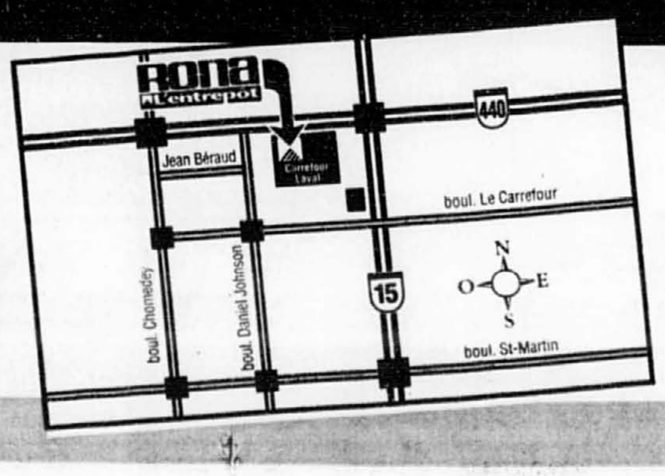
PVC: blanc, gris, ivoire, lilas, mauve, noir, forêt, granite — Aluminium: blanc

INTERSTOCK

LARGEUR	HAUT 45" PVC	HAUT 45" ALUMINIUM	HAUT 64" PVC	HAUT 64" ALUMINIUM
20"	2.58	10.22	5.25	11.92
22"	2.93	11.26	5.77	13.11
24"	3.19	12.28	6.34	14.30
27"	3.61	13.81	7.14	16.09
31"	5.38	15.87	8.18	18.47
33"	5.44	16.89	8.71	19.67
36"	5.52	18.41	9.48	21.45
38"	6.32	19.45	10.02	22.62
40"	6.57	20.47	10.52	23.84
42"	6.90	21.49	11.09	25.03
44"	7.68	22.53	11.60	26.22
48"	8.33	24.57	12.65	28.10
54"	10.42	27.64	14.22	32.18
60"	12.65	30.72	16.98	35.76
Porte Patio	66" X 84"		78" X 84"	
	23.80	53.36	28.10	63.06

Service de coupe gratuit sur place

RONA L'entrepôt au Carrefour Laval



HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 8h à 21h
Samedi : 8h à 17h
Dimanche : 9h à 17h

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités vendues aussi bien aux entrepreneurs qu'au grand public. Même si nous prenons tous les moyens pour éviter des erreurs, nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur humaine ou mécanique. En cas d'erreur, nous ferons tout en notre pouvoir pour satisfaire le client ou la cliente lésée. La garantie de prix Ro-Na L'entrepôt ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. La TPS et la TVQ ne sont pas comprises dans nos prix. Le marché fluctuant constamment, nos prix sont susceptibles de changer après le 1er août 1994. Si vous n'êtes pas satisfait d'un produit que vous avez acheté chez Ro-Na L'entrepôt, rapportez-le avec votre reçu et nous vous rembourserons sur-le-champ. Si le produit a été utilisé, il ne doit pas l'avoir été de façon abusive (voir détails en magasin).

W.H. PERRON

PRIX DE LIQUIDATION

OFFERTS SUR NOS ARBRES, CONIFÈRES ET PLANTES ORNEMENTALES, DE MÊME QUE SUR NOS PRODUITS D'HORTICULTURE EN MAGASIN.

DU JAMAIS VU !

NOS MAGASINS SONT EN PLEINE RÉNOVATION

• 60% de rabais



Genevrier
étalés

$9.00 AU CHOIX

• LIQUIDATION



$5.88 1 SEUL BAS PRIX

• GRANDE VENTE



$1.77 150 VARIÉTÉS

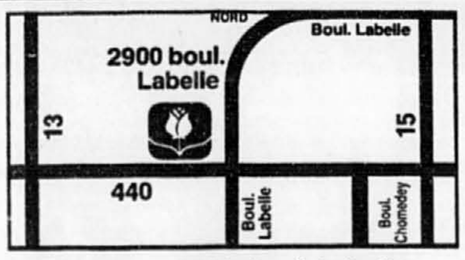
CHOIX
de conifères en pot de 1 gallon
$3.88



LIQUIDATION

1/2 PRIX SUR PLUSIEURS PRODUITS EN MAGASIN

CONSULTEZ VOTRE CIRCULAIRE W.H. PERRON DISTRIBUÉ CETTE FIN DE SEMAINE DANS LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL, EXEMPLAIRES AUSSI DISPONIBLES À NOS SUCCURSALES DE BOUCHERVILLE ET LAVAL



LAVAL 2900, boul. Labelle
Autoroute 440
Sortie boul. Labelle / Exit



BOUCHERVILLE 1451, rue Ampère
Autoroute 20, entre les sorties 92 et 95 / Between Exit 92 & 95

HEURES D'OUVERTURE / BUSINESS HOURS

	LAVAL, BOUCHERVILLE
Lundi, mardi et mercredi / Monday, Tuesday & Wednesday :	9 h - 18 h
Jeudi et vendredi / Thursday & Friday :	9 h - 21 h
Samedi / Saturday :	9 h - 17 h
Dimanche / Sunday :	10 h - 17 h

Prix en vigueur du 6 au 17 juillet 1994, ou jusqu'à épuisement des stocks.

UN SEUL NUMÉRO
332-VERT

Le scénario le plus probable: des élections le 12 septembre

Sinon, il en coûtera près d'un demi-million de dollars pour des élections complémentaires dans quatre circonscriptions

ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ À moins de vouloir dépenser inutilement un demi-million de dollars des contribuables et s'attirer ainsi la réprobation populaire, le premier ministre Daniel Johnson devra déclencher des élections générales au plus tard le 25 juillet, pour la tenue du scrutin le 12 septembre.

À mesure que le temps passe, la situation s'éclaircit de sorte que le premier ministre doit maintenant faire face à une première étape: un scrutin complémentaire dans quatre circonscriptions.

M. Johnson n'a plus le choix et, dès demain il doit, ou bien annoncer des élections complémentaires dans les circonscriptions de Rivière-du-Loup, Marquette, Charlesbourg et Chomedey, ou bien des élections générales (le 29 août).

Cette dernière hypothèse doit cependant être rejetée pour des raisons d'éthique. En effet, la coutume et les bonnes manières veulent que le chef de l'opposition soit avisé 24 heures à l'avance de l'intention du premier ministre d'en appeler au peuple.

Or, Jacques Parizeau se trouve présentement à l'extérieur du pays et il ne doit pas revenir avant le début de la semaine prochaine. Son directeur de cabinet à Montréal, Jean Royer, a affirmé hier n'avoir reçu aucune communication de quelque nature que ce soit du bureau du premier ministre.

Il faut donc prévoir que, pour le moment, quatre élections complémentaires seront annoncées demain pour le 29 août. Le recensement des électeurs commencerait le 25 juillet (jusqu'au 28) et c'est ici que le premier ministre est coincé.

Le 12 septembre

Cette opération de recensement entrainerait des déboursés de 421 600 $. Est-ce que le chef du gouvernement permettrait ces dépenses pour faire élire quatre députés qui ne pourraient même pas siéger une minute à l'Assemblée nationale, parce que des élections générales devront se tenir ensuite au plus tard le 28 novembre?

Peu sont enclins à le croire et il ne reste alors qu'une seule alternative au premier ministre: appeler le peuple aux urnes le 29 août, le 6 septembre (le lendemain de la fête du Travail) ou le 12 septembre.

Comme le scénario le plus probable demeure un scrutin le 12 septembre, le premier ministre devra en informer le lieutenant-gouverneur entre le 21 et le 25 juillet.

Si tel était le cas, le recensement se déroulerait entre le 8 et le 11 août, en pleine période des vacances. Les prochaines élections générales auront lieu selon un nouveau découpage de la carte électorale de 1992. Un recensement des électeurs en vue d'une élection complémentaire serait fait selon l'ancienne carte électorale, donc pas valable pour le scrutin général.

Au Parti québécois, on semble attendre patiemment le signal officiel du départ de la course vers le pouvoir. On se prépare en coulisse.

Chez les libéraux, l'activité paraît plus fébrile. En plus des assemblées de mise en candidature qui se poursuivent et l'annonce de candidats de prestige par le premier ministre, ce dernier vivra une prochaine fin de semaine passablement chargée, à l'occasion du congrès des jeunes libéraux à Saint-Augustin, en banlieue ouest de Québec, vendredi et samedi prochains.

En plus de la reprise aujourd'hui des séances hebdomadaires du conseil des ministres, les députés libéraux se retrouveront pour un caucus vendredi, juste avant le début de la réunion des jeunes.

M. Johnson doit prononcer un discours samedi en fin d'après-midi, avant de rencontrer la presse.

Quant au chef de l'opposition, M. Parizeau, il se remettra au boulot la semaine prochaine et terminera avec ses collaborateurs les derniers préparatifs en vue de la campagne électorale.

LA « PLACE » POUR UNE HONDA

Aucune offre raisonnable ne sera refusée

Les plus petits prix en ville pour une Honda

Civic CX 10 695 $*



Accord LX À PARTIR DE 17 995 $*

Climatiseur sans frais sur Accord LX et Civic SE

Taux d'intérêt réduit ou premier versement à l'automne

Urgent besoin de voitures usagées

Montant de reprise maximum pour votre voiture

*T.T.P. en sus

W2216372

de HONDA blainville

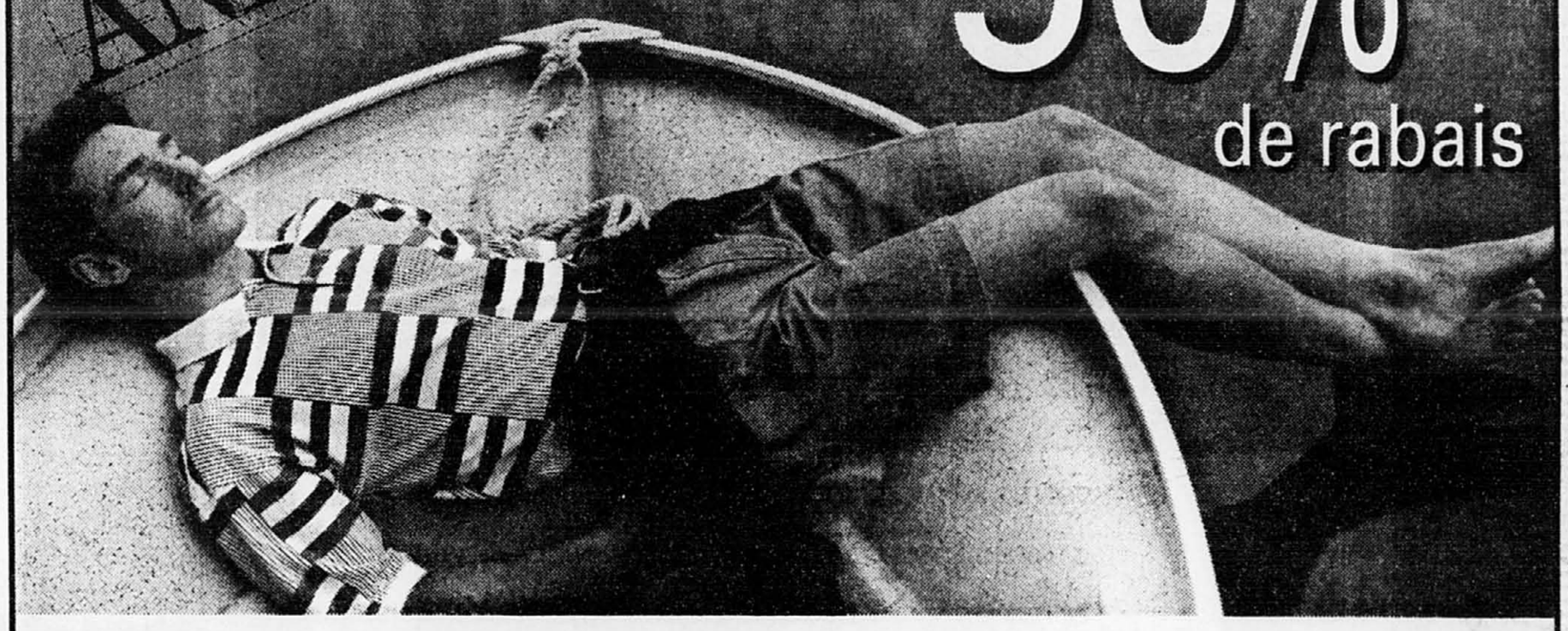
700, boul. Labelle, Blainville (aut. des Laurentides, sortie 25)

435-1122 / 875-1920

MARC ANDREW

Solde d'été

Jusqu'à 50% de rabais



Galeries d'Anjou.....353-3129
Place Montréal Trust.....499-8539
Carrefour Laval.....687-1705
Promenades St-Bruno...653-4748
Centre Rockland.....735-5135

MERITT
FAILLITE
— FOURNITURES DE BUREAU AUSSI
LIQUIDATION
JOUETS
- FISHER PRICE
- MATTEL
- GRAND TOYS
- PARKER BROTHER
- DISNEY

40% à 60%

W2216469

474, Ste-Catherine Ouest (côté cinéma Parisien)

MALGRÉ LA CHALEUR, RESTEZ DE GLACE TOUT L'ÉTÉ grâce aux rabais sur toutes nos thermopompes.

CLIMATISEURS ET THERMOPOMPES. CONTRÔLEZ VOTRE MILIEU !

THERMOPOMPES EN LIQUIDATION



- Aucun conduit • Aucun bruit
- Télécommande exclusive "I Feel"
- Consommation d'électricité réduite
- Installation facile
- Confort dans toute la maison

Le seul centre de liquidation de thermopompes à Montréal

Économprix à compter de 3 495 $

Mr. SLIM MC CLIMATISEURS & THERMOPOMPES MITSUBISHI ÉLECTRIQUE

W2216414

ECONO TECH

TÉLÉPHONEZ DÈS MAINTENANT... 733-1414

NE PAYEZ PAS AVANT 6 MOIS

SUR TOUT PIANO NEUF OU USAGÉ CRÉDIT OFFERT

YOUNG CHANG



AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE

PIANOS NEUFS YOUNG & CHANG À PARTIR DE 2 495$

LE SEUL PIANO AVEC TABLE D'HARMONIE MASSIVE (NON LAMINÉE) À TRÈS BAS PRIX

GRANDS SPÉCIAUX SUR PIANOS NEUFS, DÉMONSTRATEURS ET D'OCCASION + DE 100 MODÈLES EN MONTRE

* TAXES EN SUS SUR CES PRIX

PIANOS À QUEUE D'OCCASION À PARTIR DE 3 550$

AUSSI LIQUIDATION DE PIANOS DU COLLÈGE VILLA-MARIA À PARTIR DE 950$

R. Bouthillier Musique
3338, rue Bélair 722-8741
5770, av. Decelles 738-6640

W2211585

BOU CLAIR LIQUIDATION DE TISSUS !

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%



★CHALLIS ★FUGIETTES ★COTONS ★ET BIEN PLUS!!!

PRIX DE VENTE À PARTIR DE 2.99 m

ACCESSOIRES DE COUTURE 33 1/3 % De RABAIS
•FILS GÜTERMANN
•TOUS LES APPLIQUÉS
•RUBAN AU MÈTRE
•TOUS LES BOUTONS
•FERMETURE À GLISSIÈRE
•VELCRO AU MÈTRE

PATRONS Vogue Butterick 3 POUR 1*
*De valeur égale ou moindre.

NOUVEAU!
LES GALERIES JOLIETTE
Joliette, Québec, 753-1144
ST-EUSTACHE
367, Arthur Sauvé, 974-7500
PLACE HENRI-BOURASSA
11277, boul. Lacordaire, 327-1113
Plus de 45 magasins pour vous servir!
Consultez les pages jaunes pour connaître le magasin le plus près de chez-vous.

BouClair

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 8 juillet 1994 - ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE:
Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi.
Le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h

LE PARTAGE D'UNE VISION

LA COLLECTION LAVALIN DU MUSÉE

présentée par FONDS MUTUELS TRIMARK



Pierre Gauvreau, *L'écartèlement du coeur chante par l'oiseau - foin*, 1951, 76 x 91 cm, huile sur toile

FONDS MUTUELS TRIMARK FÉLICITE LES SOCIÉTÉS CANADIENNES QUI ONT INVESTI DANS L'ART VISUEL ET LES ARTISTES DE CE PAYS. ▲ CETTE EXPOSITION CÉLÈBRE L'EXPRESSION VIBRANTE ET VARIÉE DE L'ART CONTEMPORAIN AU CANADA.

■ ■ ■

30 AVRIL AU 23 OCTOBRE

■ ■ ■

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

MÉTRO Place-des-Arts, Montréal,
coin Sainte-Catherine/Jeanne-Mance

RENSEIGNEMENTS : (514) 847-6212

en collaboration avec L'actualité

Les jeunes francophones de Kingston parlent anglais

NDLR : La Presse publie aujourd'hui la dernière tranche d'une série de trois articles de la _Presse Canadienne_ sur la situation du français à Kingston. Cette ville de l'Ontario accueillera les élèves officiers du Collège militaire royal de Saint-Jean à la suite de la décision du gouvernement fédéral de fermer cette institution pour des raisons budgétaires.

SUZANNE DANSEREAU
Presse Canadienne

KINGSTON, Ontario

3. ■ Pour encourager ses élèves de cinquième année à utiliser le français, Patrice Vermette leur sert de Gerry Boulet et des vidéos de Musique Plus.

« Je leur apprend le français, mais vont-ils le retenir ? » se demande M. Vermette.

À l'école secondaire Marie-Rivier, on récompense les étudiants qui ne parlent pas anglais dans les corridors.

À l'école primaire Mgr Rémi-Gaulin, il faut des classes spéciales pour re-franciser certains enfants.

La triste vérité est la suivante : malgré l'établissement d'institutions scolaires, c'est l'anglais qui est la langue courante chez les jeunes francophones de Kingston.

« Le geste le plus naturel, c'est de parler anglais », déplore Marie-Noël Saint-Cyr, directrice de l'école Marie-Rivier.

Jusqu'à l'âge de 10 ans, les enfants issus de parents francophones vont bien s'exprimer en français si ces derniers le parlent à la maison.

Mais les problèmes commencent en cinquième année, alors que les enfants se détachent de leur parents et accordent plus d'importance à leurs amis, à la télévision et à la culture populaire, explique la directrice de Mgr Rémi-Gaulin, Olive Patrick.

« En quatrième année, ca commence à glisser vers l'anglais, en cinquième année, c'est plus difficile, en sixième, c'est grave, en septième et huitième, c'est affreux. » L'anglais est la langue de la socialisation.

C'est « cool » de parler anglais.

Niveau de langue

Certes, le français est la langue parlée en classe.

Mais là aussi, on se heurte à un problème : ce ne sont pas tous les enfants qui ont le même niveau de connaissance du français.

À Kingston, seulement la moitié des élèves admis à l'école française parlent toujours français à la maison. Les autres le parlent peu ou pas du tout.

L'école est obligée de les accepter quand même, pour obéir à la loi ou pour justifier sa propre existence devant les autorités anglophones.

Et comme le souligne Jeannine Proulx, présidente du comité de parents de l'école Mgr Rémi-Gaulin, cette situation oblige les professeurs à abaisser le niveau de langue pour se faire comprendre par tout le monde.

« Je ne veux pas traiter ces enfants d'indésirables, mais je sais que mon fils est pénalisé à cause d'eux », explique Mme Proulx.

De plus, les activités parascolaires — visites, excursions — se déroulent souvent en anglais. Jeannine Proulx sait que ce serait difficile de changer la situation, dans cette ville qui n'est même pas bilingue en vertu de la loi provinciale.

« Mais personnellement, ça me révolte. Je n'ai pas envoyé mon fils à l'école française pour qu'il devienne bilingue », dit Mme Proulx.

Ginette Johnson, conseillère scolaire, comprend le problème.

Mais elle ose croire que la situation s'améliorera pour les prochaines générations d'enfants.

Voilà pas si longtemps, les francophones de Kingston n'avaient pas leur propre école française homogène. Ils apprenaient le français dans des classes situées à l'intérieur des écoles anglaises ou bilingues, où l'anglicisation consituait une menace constante. (C'est d'ailleurs encore le cas dans le système d'éducation laique à Kingston).

Aujourd'hui, les enfants qui optent pour le système d'éducation confessionnel ont enfin un milieu scolaire francophone.

« Donnez-nous le temps de voir ce qui arrivera à la prochaine génération d'étudiants », répète Ginette Johnson.

« La prise de possession de nos droits est en train d'aboutir. Ne nous découragez pas », ajoute Marie-Noel Saint-Cyr.

Le déménagement de l'école secondaire Marie-Rivier va aider les choses, estiment-elles. Les étudiants ne côtoiront plus des élèves anglophones.

Et si la ville peut enfin obtenir ce fameux statut de zone désignée en vertu de la loi 8, le français sera plus présent dans la vie de tous les jours.

Les services en français seraient garantis dans tous les établissements du gouvernement provincial.

Pour l'instant, Kingston n'a pas assez de francophones pour remplir les critères. Sauf que la situation risque de changer avec l'arrivée des Québécois du Collège militaire de Saint-Jean, en 1996.

Découragement

Plusieurs leaders de la communauté se battent depuis des années pour l'épanouissement et le développement de la francophonie à Kingston.

L'un de ceux-là, Daniel Saint-Jean du centre communautaire Frontenac, pense qu'au plan institutionnel, la bataille est presque gagnée.

Mais au plan individuel, c'est une autre histoire, dit-il.

Sa conjointe, Lyne Cantin, originaire de Québec, est la mère d'une petite fille de 18 mois.

L'autre jour, en revenant de chez la gardienne — une francophone — la petite s'est mise à parler anglais. Comme ça, tout simplement.

Depuis ce moment-là, Daniel et Lyne réfléchissent sérieusement : s'il veulent que cette enfant vive en français, ils devront retourner au Québec.

« S'assurer que nos enfants vivront en français à Kingston, est-ce faisable ? C'est un combat énorme qu'on est presque certain de perdre à l'adolescence. Moi, ça me torture, je me sens déchiré ; cela fait six ans que j'essaie de prouver que c'est possible — avec des projets comme celui du centre scolaire communautaire à Kingston. Mais depuis que la petite a dit 'shoe' au lieu de soulier, je suis découragé. »

Vivre en français à Kingston, c'est effectivement passer une partie de sa vie en traduction, comme dit Marie-Noel Saint-Cyr.

On n'y échappe pas.

- FIN -

DESTINATION: RABAIS

McGILL COLLEGE
LE CENTRE EATON MONTREAL
SAINTE-CATHERINE

29 JUIN - 17 JUILLET

CENTRE EATON DE MONTRÉAL

Fredericton dit non au Dr Morgentaler

Presse Canadienne

FREDERICTON

■ Le Collège des médecins du Nouveau-Brunswick a décidé d'interdire au Dr Henry Morgentaler de pratiquer des avortements.

L'avocat du Dr Morgentaler, Me Eugene Mockler, a révélé avoir reçu un avis en ce sens hier après-midi.

Me Mockler a ajouté qu'il irait en Cour d'appel pour tenter de faire renverser cette décision.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a demandé au Collège de restreindre le permis de pratique du Dr Morgentaler pour qu'il ne puisse plus pratiquer d'avortements. Le médecin a ouvert la semaine dernière une clinique à Fredericton et cinq avortements y ont eu lieu.

Le geste du Dr Morgentaler contrevient aux lois provinciales qui stipulent que les avortements ne peuvent être pratiqués que dans les hôpitaux désignés par le ministre de la Santé.

Henry Morgentaler a pour sa part déposé un recours devant les tribunaux pour contester ces dispositions qui, allègue-t-il, contreviennent à la Charte des droits et libertés. La cause doit être entendue le mois prochain.

SPCA NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?
Veuillez renouveler votre carte de membre aujourd'hui.
SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4